



Master

2016

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Noter ou ne pas noter : la valeur ajoutée des notes pour la consécutive
courte

Rial, Veronica Emilse; Zeni, Stefano

How to cite

RIAL, Veronica Emilse, ZENI, Stefano. Noter ou ne pas noter : la valeur ajoutée des notes pour la consécutive courte. Master, 2016.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:88096>



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION**

RIAL VERONICA

ZENI STEFANO

Noter ou ne pas noter : la valeur ajoutée des notes pour la consécutive courte.

Mémoire présenté à la Faculté de Traduction et d'Interprétation

Pour l'obtention du MA en Interprétation de Conférence

Directeur de mémoire : Prof. Kilian G. Seeber

Juré : Prof. Lucia Ruiz Rosendo

Juillet 2016

INFORMATIONS SUR LES ÉTUDIANTS :

RIAL VERONICA

ZENI STEFANO

Ecole de Traduction et d'Interprétation

University of Geneva

40, boulevard du Pont-d'Arve,

CH-1211 Genève 4, Switzerland

TABLES DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	5
1. INTRODUCTION	6
1.1 Bref aperçu du sujet	6
1.2 Questions de recherche	9
2. OBJECTIFS	10
2.1 Objectif général	10
2.2 Objectifs spécifiques	10
3. CONTEXTE THÉORIQUE ET PERTINENCE	11
3.1. L'interprétation consécutive	11
3.1.1 Définition	11
3.1.2 Consécutive vs simultanée	12
3.1.3 Caractéristiques de l'interprétation consécutive	13
3.1.4 L'interprétation consécutive dans le cas des noms propres et des chiffres	15
3.1.5 L'importance pédagogique de la consécutive	16
3.1.6. Résumé	17
3.2. La mémoire	17
3.3 La prise de notes	19
4. ORGANISATIONS DE LA RECHERCHE ET MÉTHODES	23
4.1. Vue d'ensemble	23
4.2. Population cible et échantillon	23
4.3. Taille de l'échantillon et choix de celui-ci	24
4.4. Sources des données	26
4.5. Collection des données	27
4.6. Stratégies appliquées lors de l'analyse des données	28
4.7. Questions éthiques et problèmes par rapport aux sujets humains	30
4.8. Organisation temporelle	30
5. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES	31
6. RÉSULTATS	34
7. DISCUSSION ET CONCLUSION	36
7.1 Discussion	36
7.1.1 Connaissances préalables	36
7.1.2 Le cas des chiffres	37
7.1.3 Le cas des noms propres	38

7.1.4 La prise de notes comme facilitateur	40
7.1.5 Stratégies.....	41
7.2 Conclusion	41
8. BIBLIOGRAPHIE	42
9. ANNEXES	45

RÉSUMÉ

L'interprétation consécutive est souvent associée à la prise de notes. Consacré à cette thématique, le présent travail poursuit un objectif principal : analyser le rôle et l'importance des notes en comparant la qualité de deux interprétations "consécutives courtes", une première avec prise de notes et une deuxième réalisée uniquement grâce à la mémoire. Dans cette optique, nous tentons d'évaluer dans quelle mesure l'utilisation des notes contribue à un rendu précis et complet des chiffres et des noms propres. Après avoir approfondi d'un point de vue théorique les caractéristiques de l'interprétation consécutive, de la mémoire et de la prise de notes, le travail met en lumière le rôle des notes en tant qu'instrument de support à la mémoire lors d'une interprétation consécutive. Ces éclaircissements d'ordre théorique nous fournissent les bases nécessaires pour atteindre les objectifs de ce travail. Dans ce but, le mémoire se penche sur la comparaison des résultats d'une expérience empirique portant sur différentes interprétations "consécutives courtes", certaines effectuées avec et d'autres sans prise de notes. L'expérience a été menée avec la participation de six étudiants en formation en interprétation de conférence de la Faculté de traduction et d'interprétation de conférence (FTI) de l'Université de Genève. Après avoir réalisé cette expérience, nous pouvons déduire que lorsque le seul appui de l'interprétation est la mémoire, il existe des difficultés considérables au moment du rendu des chiffres et des noms propres du discours de départ et que la prise de notes constitue un élément facilitateur au moment du rendu du message. Les candidats ont tous réalisé des interprétations des chiffres et des noms propres en recourant à la prise de notes.

1. INTRODUCTION

1.1 Bref aperçu du sujet

Les candidats à la formation en interprétation de conférence de la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève doivent réussir, entre autres, un examen oral d'admission dont l'un des buts est de déterminer s'ils possèdent les qualités requises pour reconstruire, à l'aide de la seule mémoire, la structure et la logique d'un discours original d'environ trois minutes dans une autre langue¹.

Ensuite, la formation en interprétation de conférence à la FTI de Genève (puisque la FTI fait partie de notre université, nous nous concentrons seulement sur elle, conscients que son enseignement peut différer de celui d'autres universités) commence dans un premier temps par l'enseignement de l'interprétation consécutive. Les premiers exercices soumis aux étudiants, dont nous faisons partie, sont des consécutives sans prise de notes lors des cours de *paires de langues* (exercices sur des sujets divers comme l'improvisation, la lecture oralisée d'un texte ou l'enregistrement d'une conférence réelle, de longueur progressivement plus importante) et aussi lors de leurs *entraînements supervisés* (séances au cours desquelles ils pratiquent l'interprétation en groupe et où les étudiants préparent des discours pour leurs collègues et sont tour à tour orateurs et interprètes) : la mémoire est pour ainsi dire le seul "instrument"² à leur disposition. Le but de l'exercice est encore une fois de reconstruire la structure et de saisir la logique du discours original pour les rendre dans une autre langue. Ce sont aussi les raisons pour lesquelles il s'agit d'interprétations qui ne dépassent pas trois minutes.

Benoît Kremer (2005 : 785) décrit en quelques lignes la formation de la FTI de Genève :

La formation, universitaire et post-gradué, vise à transmettre les compétences techniques qui assureront la maîtrise des processus d'écoute, d'analyse et de transmission du discours. Pour la décrire « à rebours », cette formation culmine généralement par l'apprentissage de l'interprétation simultanée, précédée par l'interprétation consécutive avec notes ; cette dernière commence généralement par des exercices sans notes, pour la préparation desquels un entraînement de la mémoire est considéré comme utile. C'est donc sur la mémorisation que s'ouvre généralement le programme de formation.

¹ Pour en savoir plus sur les objectifs de l'examen d'admission, consulter le site de l'EMCI (*European Masters in Conference Interpreting*, dont la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève fait partie) à l'adresse <http://www.emcinterpreting.org/?q=node/13>.

Pour en savoir plus sur les examens d'admission aux programmes d'interprétation, voir Setton et Dawrant (2016).

² Pour ne pas créer confusion entre les guillemets de citation et les autres guillemets, nous utiliserons des « ... » pour les citations et "..." dans les autres cas.

Cette façon d'organiser l'enseignement des techniques d'interprétation n'est pas spécifique à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève et ne date pas d'hier. Dans le passé, Gile (voir 1991) expliquait déjà très clairement le raisonnement qui se cache derrière ce choix. Plus récemment, il a réitéré ses convictions à ce sujet :

In most programs, training starts with a brief period (one to several weeks) of exercises in consecutive without note-taking, sometimes called "memory-enhancement exercises". One of the formal aims of these exercises is to train the students' memory, but as such, they are probably of little use, since interpreters do work with notes, and the effects of this training on memory are likely to fade away after a short while. On the other hand, they are very useful for the purpose of demonstrating to the students how memory works, and in particular the fact that if they listen carefully and understand the logic of the speech, its content will be stored in their memory even without a conscious effort to memorise it, although recalling it actively may be problematic unless they have cues. The purpose of the notes will be to provide such cues, not replace storage in memory (2005 : 131).

Cependant, le débat a changé au cours des dernières années et il reste ouvert. La pratique de soumettre les étudiants à un entraînement si détaillé en consécutive et/ou de le faire avant l'enseignement de la simultanée a été remise en cause sur la base du fait que l'interprétation consécutive devient de plus en plus marginale, que beaucoup d'interprètes de conférence ne travaillent jamais dans cette modalité et que quelques exercices d'échauffement seraient suffisants pour préparer les étudiants à la simultanée, étant donné le niveau de langue, les connaissances et la maturité requis (voir Setton et Dawrant 2016).

La tâche de reproduire un discours sans être autorisés à prendre de notes nous intimidait, car il nous semblait risqué de faire uniquement confiance à notre mémoire, seul support de nos interprétations. Nous pourrions presque dire que nous avions hâte, que nous attendions avec impatience d'enfin pouvoir commencer à travailler avec la prise de notes, convaincus que cela marquerait un tournant décisif dans la qualité de notre travail.

Pourtant, quelques semaines plus tard, les exercices de mémoire terminés, nous avons bientôt constaté, assez surpris, que les notes, loin de constituer une solution miracle, peuvent représenter un obstacle ; d'une part, parce qu'il faut développer un système de prise de notes fiable et, d'autre part, parce qu'il faut s'habituer à coordonner toutes les tâches impliquées. Il s'agit donc d'un atout qui pour être maîtrisé requiert beaucoup de pratique et une intense concentration. Cette situation est décrite par Gile (voir 2005) selon qui les débutants, qui éprouvent des difficultés avec l'écoute et l'analyse intensive, ont tendance à penser que la prise de notes résoudra ce qu'ils estiment être des problèmes de mémoire. Dès qu'on les autorise à prendre des notes, la plupart d'entre eux écrivent trop au lieu d'écouter et leurs performances chutent d'une façon spectaculaire.

Cette étude cherche donc à déterminer si la prise de notes constitue réellement une valeur ajoutée pour la “consécutive courte” et, si c’est le cas, dans quelle mesure. En outre, le présent travail se fixe l’objectif d’essayer de comprendre si, dans le cadre d’une “consécutive courte”, la prise de notes se révèle la stratégie la plus efficace pour assurer la précision dans le rendu des chiffres et des noms propres, c’est-à-dire si elle permet d’améliorer la qualité d’une prestation courte en ce qui concerne ces deux catégories, ou si au contraire il est préférable de se passer des notes et de s’appuyer uniquement sur la mémoire pour le rendu de ces deux mêmes catégories. En effet, dans l’interprétation, la mémoire représente un atout fondamental, comme l’écrit Pöchhacker (2015 : 69) « Memory is the cornerstone of interpreting as a complex cognitive process. What is known as long-term memory plays an evidently crucial role in “classic”, note-based, consecutive interpreting [...] ».

Pour mieux comprendre notre travail, il est nécessaire d’introduire le concept de qualité dans l’interprétation. Le sujet de la qualité dans le domaine de la recherche portant sur l’interprétation est un sujet très vaste sur lequel il n’existe pas de vrai consensus universel :

The lack of a universal definition of quality in interpreting is one of the greatest obstacles to its measurement. While one may agree to view quality as a holistic concept that can be intuitively perceived, it is necessary to determine the criteria informing the assessment of interpreting performances by researchers, professionals, teachers and trainees. The nature and number of quality criteria proposed to date, as well as their definitions and weighting, vary among different research methodologies, interdisciplinary approaches and interpreting domains, with most work focusing on quality assessment in conference interpreting (Collado Aís et García Becerra 2015 : 337).

Certains auteurs s’accordent néanmoins pour identifier la *précision* et l’*exhaustivité* comme les critères les plus pertinents lors de l’évaluation de la qualité d’une interprétation. Pöchhacker (2002 : 96), notamment, affirme que « These core criteria of interpreting quality are associated with the product-oriented perspective and focus primarily on the interpretation or target text as “a faithful image” or “exact and faithful reproduction” of the original discourse ».

Dans ce travail, nous avons choisi de nous associer à ces critères de définition de la qualité et d’utiliser ces deux critères dans l’évaluation des interprétations. Nous avons mené une expérience sur des interprètes en formation qui nous a permis de juger jusqu’à quel point la prise de notes constitue un atout (et dans quelle mesure) pour une interprétation “consécutive courte” réussie, c’est-à-dire une prestation professionnelle qui soit une restitution fidèle et complète des chiffres et des noms propres présents dans le message original. Dans le cas présent, nous examinons dans quelle mesure les chiffres et les noms propres sont rendus de façon complète et précise. Au cours de notre travail, dans le chapitre 3.1.4 (“L’interprétation consécutive dans le cas des noms propres et des chiffres”) nous expliquons plus en détail le choix de ces deux paramètres pour juger de la qualité.

Nous avons choisi une approche quantitative sur la base de ce qu'affirme Moser-Mercer (2008 : 146) : « [q]uality is certainly one of those constructs that elude direct measurement [...] and hence need to be broken down into more tangible components ». Voilà pourquoi nous avons choisi de segmenter notre variable d'étude (la qualité) dans des composantes mesurables (telles que la *précision* et l'*exhaustivité*).

Essayons maintenant d'expliquer ce que nous entendons par "consécutive courte" (chose que nous ferons aussi plus en détail au cours du travail) en nous inspirant de Jimenez Ivars (voir 1999). Selon elle, l'interprétation consécutive peut être de deux types : dialogique et monologique. Dans l'interprétation consécutive dialogique, aussi appelée "consécutive courte", l'interprète traduit des segments du discours composés de plusieurs phrases une fois que l'orateur a interrompu, qu'elle qu'en soit la raison et de manière momentanée, son intervention. L'interprétation consécutive monologique est celle dans laquelle l'interprète restitue dans une langue d'arrivée un discours original long de plusieurs minutes, en s'appuyant sur les notes qu'il a prises pendant la réception du discours original.

Dans le cadre de notre travail, nous désignons donc par "consécutive courte" l'interprétation consécutive d'un discours d'environ deux minutes (à peu près 120 secondes) divisé en quatre paragraphes d'environ 30 secondes chacun. Cette durée, choisie arbitrairement, est basée sur la définition proposée par Russel and Takeda (2015 : 96) :

"Long consec" is a phrase used to describe consecutively interpreting a lengthy passage (over several minutes) or possibly an entire speech at a time, usually with the aid of notes, while "short consec" refers to consecutively interpreting a short passage, possibly a word to a few sentences, with or without the aid of notes.

1.2 Questions de recherche

L'aspiration principale de ce mémoire est d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : à quel point la prise de notes influence-t-elle la qualité de l'interprétation, dans notre cas la précision et l'exhaustivité, lors d'une "consécutive courte" en ce qui concerne le rendu des chiffres et des noms propres ?

Dans le cas d'une interprétation "consécutive courte", vaut-il mieux recourir à la prise de notes ou la mémoire seule reste-t-elle un outil plus efficace dans le rendu de ces deux catégories ?

Pour essayer de répondre à ces questions, le travail se penche sur la comparaison, lors d'une expérience empirique, de différentes interprétations "consécutives courtes", certaines effectuées avec et d'autres sans prise de notes.

2. OBJECTIFS

2.1 Objectif général

Comme nous l'avons expliqué précédemment, notre objectif est de déterminer, par le biais d'une expérience empirique, si la prise de notes influence la performance des interprètes lors d'une "consécutive courte" ou non en ce qui concerne le rendu des chiffres et des noms propres. Les éclaircissements d'ordre théorique fournis dans le chapitre sur le contexte théorique ainsi que l'expérience menée au cours de ce travail nous permettront d'esquisser des conclusions préliminaires sur l'efficacité des notes par rapport à la mémoire seule. Au moment de l'analyse des résultats de l'expérience, le critère retenu pour comparer les performances des participants avec et sans prise de notes est le nombre de chiffres et des noms propres correctement restitués. Après avoir détaillé l'expérience nous cherchons à découvrir les tendances générales qui se dessinent relatives à l'efficacité des notes par opposition à l'utilisation de la mémoire seule.

2.2 Objectifs spécifiques

Comme nous l'avons déjà expliqué dans l'introduction, l'aspiration principale de ce mémoire est d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : à quel point la prise de notes influence-t-elle la qualité de l'interprétation, dans notre cas la précision et l'exhaustivité, lors d'une "consécutive courte" en ce qui concerne le rendu des chiffres et des noms propres ?

Dans le cas d'une interprétation "consécutive courte" vaut-il mieux recourir à la prise de notes ou la mémoire seule reste-t-elle un outil plus efficace dans le rendu de ces deux catégories ?

3. CONTEXTE THÉORIQUE ET PERTINENCE

3.1. L'interprétation consécutive

3.1.1 Définition

S'il est vrai que toutes les écoles d'interprétation n'accordent pas la même importance à l'enseignement de la consécutive (voir Gile 2005) et que des institutions importantes comme par exemple l'ONU ne teste pas la consécutive lors des concours de recrutement des interprètes (voir Setton et Dawrant 2016), il suffit de lire la littérature scientifique sur le sujet (voir par exemple Matyssek 1989 ; Allioni 1998 ; Gile 2005 ; Gillies 2005 ; Pöchhacker 2011 ; Setton et Dawrant 20016) pour s'apercevoir que l'interprétation consécutive représente l'un des piliers fondamentaux de la discipline. Plusieurs auteurs ont essayé de donner une définition de l'interprétation consécutive. Gillies, entre autres, (2005 : 3) nous en fournit une particulièrement exhaustive :

It involves listening to what someone has to say and then, when they have finished, reproducing the same message in another language. The speech may be anything between a minute and twenty minutes in length and the interpreter will rely on a combination of notes, memory and general knowledge to recreate their version of the original. A speaker, an interpreter, a notepad and a pen is all the equipment you will need.

Selon d'autres auteurs, la consécutive est une technique d'interprétation vue conventionnellement comme une traduction orale d'un discours qui a lieu seulement après que l'orateur a terminé son allocution (voir Allioni 1998). En fait, l'étymologie du mot même (du latin *consequi*, suivre) indique que la consécutive "suit" le discours original (voir Matyssek 1989). Seleskovitch et Lederer (2002 : 45), pour leur part, soulignent le fait que « l'interprétation consécutive n'est ni un résumé, ni une paraphrase mais l'exacte équivalence d'un discours dans toutes ses nuances ». La consécutive permet en fait de comprendre les mécanismes sémantiques de compréhension et de réélaboration qui se déroulent dans la tête de l'interprète (voir Allioni 1998).

L'interprétation consécutive telle qu'on la connaît dès nos jours ne fait son apparition que peu après la fin de la *Première Guerre Mondiale* lors de la *Conférence de la Paix* : à cette occasion « [d]es équipes spécialement formées dans ce but y appliquent une méthode d'interprétation dite consécutive parce que l'interprète ne prend la parole qu'après l'orateur » (Van Hoof 1962 : 19). Avant cela, il existait déjà des organisations internationales comme le *Comité International de la Croix-Rouge* et l'*Union postale universelle* qui utilisaient la langue de la diplomatie de l'époque (le français), chose qui permettait de se passer des interprètes (voir Andres

2002). À partir de la *Conférence de la Paix*, les conférences ont commencé à accueillir non seulement des diplomates, mais également des experts d'autres domaines qui ne maîtrisent pas la langue française (*voir ibid*), ce qui a assuré un avenir à la figure de l'interprète.

Cependant, l'interprétation au sens large remonte beaucoup plus loin que ce qu'on pourrait imaginer. Il suffit simplement de penser à l'histoire de la civilisation et de ses traditions et coutumes :

Le métier d'interprète, tel que le conçoit notre société moderne, est de création relativement récente. Mais la fonction d'interprète a toujours existé, car la parole a de longtemps précédé l'écrit. Chez les Grecs, les poèmes homériques ont été dits bien avant d'être rédigés. En Egypte, les lettres des fonctionnaires aux pharaons étaient remises par des messagers qui les savaient par cœur. Chez les Juifs, le Talmud fut récité de génération en génération, et, de même, le Coran de Mahomet a été conservé par tradition orale (Van Hoof 1962 : 9).

3.1.2 Consécutive vs simultanée

La consécutive s'oppose souvent à l'interprétation simultanée, qui des nos jours est aussi beaucoup plus utilisée. L'envergure des conférences, le nombre de participants et la nécessité d'économiser du temps font ainsi que l'on préfère la simultanée à la consécutive : « According to A/I/C statistics, the consecutive mode nowadays accounts on average for only some six or seven percent of assignments » (Andres 2015 : 87). L'interprétation consécutive se limite généralement aux allocutions de bienvenue, aux conférences de presses, aux discours lors de repas, aux visites guidées, à des réunions bilingues plus petites avec des orateurs invités et des discussions similaires à celles d'ateliers, où elle peut correspondre aux caractéristiques de l'interprétation communautaire (*voir* Pöchhacker 2011).

L'A/I/C³ affirme aussi que l'interprétation consécutive possède des « distinct advantages over sim (less costly, less cumbersome in terms of equipment, more flexible over time and space) ».

Les deux techniques forment ce qui est connu sous le nom d'interprétation de conférence et plusieurs auteurs ont essayé de comparer l'interprétation consécutive à la simultanée. À ce sujet, Gile (2001 : 8) écrit :

[I]n the consecutive mode, interpreters have the possibility of listening to and assimilating the linguistically completed expression of ideas or sequences of ideas before starting to produce their own speech, whereas in simultaneous, they cannot afford to lag behind the speaker and therefore must often start their rendition into the target language on the basis of a shorter, not fully digested source-speech segment.

³ <http://aiic.net/page/377/the-role-of-consecutive-in-interpreter-training-a-cognitive-view/lang/1>

Garzone *et al.* (voir 1990) soulignent une différence, intéressante du point de vue théorique, entre l'interprétation simultanée et consécutive. L'interprète qui travaille en simultanée doit suivre les discours phrase après phrase, et ce sont souvent la contrainte de temps et la différence de structure entre les des deux langues qui ne lui permettent pas de fournir une traduction efficace et homogène, alors que l'interprète qui travaille en consécutive peut opérer plus facilement sur le texte et dans son rendu peut ainsi donner plus d'emphasis aux passages plus importants, tout en respectant la structure de l'original là où la structure d'ensemble du discours s'y prête bien.

Le site de l'AIIIC⁴ dresse une liste des différences principales entre la consécutive et la simultanée. Premièrement, dans l'interprétation simultanée deux langues sont traitées en même temps dans la "*working memory*". Pour éviter des interférences, lorsqu'on produit le rendu, il se peut qu'une partie de l'attention soit consacrée à échapper à l'influence de la langue de départ. Dans la consécutive, cette contrainte est plus faible, mais cela dépend des caractéristiques de la prise de notes. Pendant qu'il parle, l'interprète a donc la possibilité d'accorder plus d'attention à sa production dans la consécutive que dans la simultanée. Deuxièmement, dans la simultanée, surtout dans le cas d'un discours très dense au niveau des informations, il y a une grande pression au niveau du temps. Dans la consécutive, ce type de pression est présent pendant la phase de l'écoute et elle affecte la prise de notes. Cependant, cette pression diminue pendant la phase de reformulation. En outre, pendant l'écoute, dans l'interprétation consécutive, l'interprète doit décider de ce qu'il va noter et comment. Une partie de son attention est donc consacrée à l'écriture des notes. Ces opérations ne sont pas présentes pendant la simultanée. Une autre différence entre les deux modes réside dans le décalage en consécutive entre le moment où l'information est entendue et le moment où elle est notée (temps requis par l'écriture). Ce décalage soumet la "*working memory*" à une grande pression, absente dans ces termes lors de la simultanée. Pour conclure, l'interprète fait beaucoup plus appel à la mémoire à long terme dans la consécutive que dans la simultanée.

3.1.3 Caractéristiques de l'interprétation consécutive

En feuilletant la littérature portant sur l'interprétation consécutive, il est intéressant de constater à quel point les auteurs, au fil des années, n'ont pas changé d'avis sur l'identification des trois phases principales qui résument la pratique de la consécutive. Parmi ces auteurs, nous en avons arbitrairement choisi trois (que nous jugeons comme très clairs) pour fournir au lecteur une vue d'ensemble du développement de la pensée à ce sujet au cours de l'histoire de l'interprétation.

En ordre rigoureusement chronologique, nous commençons par Herbert (voir 1952), qui décompose le processus de l'interprétation consécutive en ces trois phases suivantes. Selon lui, il s'agit d'abord de comprendre : l'interprète doit comprendre le discours aussi parfaitement que

⁴ <http://aiic.net/page/377/the-role-of-consecutive-in-interpreter-training-a-cognitive-view/lang/1>

possible. Ensuite vient la transposition, c'est-à-dire tout ce que l'interprète doit faire entre l'écoute du discours et son rendu traduit. La troisième phase est l'étape finale, c'est-à-dire parler, rendre le discours dans la langue d'arrivée. Le deuxième auteur que nous avons choisi à ce sujet est Allioni (voir 1998), qui résume comme suit les trois phases principales de façon légèrement différente par rapport à Herbert : dans un premier temps, il s'agit surtout de se concentrer sur la préparation à effectuer. Dans cette phase, il faut activer les connaissances concernant le type et le contenu du discours pour être en mesure de développer des stratégies (comme, pour citer seulement un exemple, la création entre autres de symboles ou d'abréviations "*ad hoc*"). La deuxième étape est celle de l'élaboration : c'est la phase centrale du processus de l'interprétation consécutive. C'est maintenant que l'interprète écoute l'allocation, prend ses notes et produit une première formulation dans sa tête. La troisième et dernière étape consiste en la reconstruction, c'est-à-dire la traduction, le produit fini : le rendu dans la langue d'arrivée.

Cette thèse est confirmée par Bosch March (voir 2012), qui parle également d'une écoute active (où l'interprète reçoit la matière première qu'il devra transformer en produit final) comme première tâche, suivie de la compréhension et de l'analyse du discours (c'est ici que l'interprète commence à extraire l'idée du message que l'orateur veut transmettre) pour terminer avec la reformulation, dernière phase du processus, où l'interprète rend le message dans la langue d'arrivée. Cette dernière phase est la seule qui est réalisée *a posteriori*, alors que les autres, bien qu'elles soient des phases bien distinctes, ont toutes lieu en même temps.

Le tableau qui suit résume ce que nous avons expliqué ci-dessus et montre les différences et les analogies entre ces trois modèles :

	HERBERT	ALLIONI	BOSCH MARCH
Première phase	compréhension	concentration sur la préparation à effectuer	écoute active
Deuxième phase	transposition	élaboration	compréhension et analyse du discours
Troisième phase	rendu dans la langue d'arrivée	rendu dans la langue d'arrivée	rendu dans la langue d'arrivée

Outre ces trois auteurs, nous croyons important de citer également Gile (voir 1995) qui, contrairement aux auteurs mentionnés ci-dessus, identifie lui seulement deux phases. Dans la première phase, il identifie l'écoute et l'analyse, la prise de notes, les opérations de la mémoire à court terme et la coordination de toutes ces actions. Dans la deuxième, la lecture des notes, l'action de se souvenir et le rendu.

L'AII/C⁵ résume tout cela de la façon suivante :

In consecutive, during the listening phase, operations can be pooled together into:

- *The Listening Effort, the same as in simultaneous;*
- *The Production Effort (producing notes, not a target-language version of the speech);*
- *A short-term Memory Effort (storing information just received until it is noted - for that part of the information taken down as notes).*

During the reformulation phase, we have:

- *A Note-Reading Effort (some P[rocessing] C[apacity] is required to understand - and sometimes decipher - the notes);*
- *A long-term Memory Effort for retrieving information stored in long-term memory and reconstructing the content of the speech;*
- *A Production Effort, for producing the target-language speech.*

Un autre aspect très important de l'interprétation consécutive est le fait que l'interprète doit non seulement traduire le contexte linguistique mais aussi le contexte général, c'est-à-dire le message dans sa globalité. Il doit le transmettre en respectant le contenu tout en se détachant de la langue de départ, pour ainsi le rendre dans la langue d'arrivée de la façon la plus correcte et idiomatique possible, en fournissant un rendu rapide, sans hésitations, d'une manière logique et fluide pour entretenir l'intérêt du public (*voir* Lasorsa 1995). En outre, Jones (*voir* 2002) affirme que l'interprète doit non seulement surmonter la barrière linguistique, mais aussi les différences culturelles : il doit donc expliquer plutôt que seulement traduire.

3.1.4 L'interprétation consécutive dans le cas des noms propres et des chiffres

Comme nous l'avons dit, pendant notre expérience nous nous sommes concentrés sur le rendu des noms propres et des chiffres. Nous avons choisi ces deux catégories de données, parce que « [les] retenir mentalement présenterait [des] difficultés de marquage mnésique » (Seleskovitch 1975 :19), voilà pourquoi ce sont les éléments toujours notés en interprétation consécutive (*voir ibid*). « [Ils] découpent des pans de réalité aux contours conceptuels précis » (*ibid* : 18) ou, comme le décrit Gillies (2005 :120), : « They are not integral to the grammar of the sentence nor the causality of the ideas and are therefore very difficult to remember without notes ». Seleskovitch (*voir ibid*) explique que la difficulté de mémorisation de ces éléments est due au fait que, de par leur nature, ils sont retenus par la mémoire qui retient des mots, que Seleskovitch appelle la *mémoire verbale* qui dure quelques secondes à peine. La mémoire du sens, associée au raisonnement et à l'exégèse, n'intervient que rarement. Comme principe général, les chiffres et

⁵ <http://aiic.net/page/377/the-role-of-consecutive-in-interpreter-training-a-cognitive-view/lang/1>

les noms (de famille et prénoms) restent des objets de savoir et non de compréhension. Pour se souvenir de ce genre de données il faudrait faire une répétition mentale qui nuirait à l'effort d'analyse qui doit être accompli tout au long du discours. Gillies (*ibid*) suggère que « it is a good idea to note them immediately, interrupting whatever you are noting to note the number, date, proper name or list and then return to where you left off ».

3.1.5 L'importance pédagogique de la consécutive

Abordant le sujet d'un point de vue plutôt pédagogique, l'importance de l'interprétation consécutive dans sa globalité (donc avec et sans notes) consiste aussi dans le fait qu'elle est un outil important pour l'apprentissage du processus d'interprétation au sens large. C'est pour cela que les experts conseillent de commencer l'apprentissage de la discipline de l'interprétation par la consécutive, vue comme un outil très précieux pour intérioriser les principes fondamentaux de la tâche et comme une très bonne introduction à la simultanée :

In some markets, particularly in Western Europe, consecutive tend to be replaced by simultaneous, which has led some trainers to suggest that it should be eliminated from the syllabus. However, the majority of instructors feel it remains valuable regardless of its actual use in the marketplace [...]. The value of consecutive in training is due to the fact [...] that it fosters analysis and reformulation, as opposed to transcoding, and to its power as a diagnostic tool: the performance of a student in consecutive makes it possible to locate strengths and weaknesses, in particular regarding faulty comprehension or insufficient mastery of the target language. In simultaneous, such diagnosis is much more uncertain, since inadequate output can result from different factors, including faulty management of processing capacity, and it is difficult to discriminate between insufficient analysis, poor language-separation capacity, and insufficient mastery of the source and/or target language. Most importantly, however, many interpreting trainers believe that it is risky to let students go into the simultaneous mode before the principles of analytical listening and reformulation from the content rather than the form have been thoroughly mastered, lest they choose the easy way by transcoding without the required analysis, and thus never progress beyond mediocre performance (Gile 2005 : 133).

En outre, l'apprentissage de l'interprétation consécutive permet aux interprètes en herbe d'apprendre entre autres à écouter activement, à reconnaître le contexte du discours pour en comprendre le sens, à séparer l'attention et à coordonner les différentes tâches, à désamorcer les pièges linguistiques, comme par exemple éviter les interférences entre les deux langues et produire un rendu idiomatique, ou encore à parler face au public (voir Setton et Dawrant 2016).

3.1.6. Résumé

Pour conclure, en résumant tout cela, nous pouvons dire que l'interprète, en consécutive, écoute d'abord le discours original prononcé par l'orateur avant de pouvoir procéder à une analyse du message nécessaire pour une transmission adéquate de celui-ci. Nous partageons cet avis et pouvons donc affirmer, en concluant cette section consacrée à l'interprétation consécutive, que Cette discipline est le rendu du message original de l'orateur dans une autre langue de la façon la plus précise et complète possible. Lors de son rendu, l'interprète doit aussi transmettre le message de façon idiomatique, en surmontant donc les barrières culturelles, et s'assurer que son public comprenne ce que l'orateur voulait communiquer par son allocution.

3.2. La mémoire

Il suffit de feuilleter la littérature portant sur la discipline de l'interprétation (voir par exemple Bajo et Padilla 2015 ou encore Pöchhacker 2011 et 2015) pour s'apercevoir que parmi les outils à disposition d'un interprète, la mémoire en est l'un des plus importants. Dans son œuvre, Herbert le souligne très clairement ; il est vrai qu'il n'était pas un chercheur dans le domaine de la psychologie cognitive et qu'il a écrit son livre à une époque où l'on en savait encore très peu sur les processus de la mémoire, cependant, en se basant sur son expérience d'interprète et sur ses connaissances du domaine en question, il affirme qu'« [i] est naturellement aussi très précieux d'avoir une bonne mémoire » (1952 : 5). La mémoire doit permettre à l'interprète d'avoir un vocabulaire très vaste, à long terme, mais aussi de retenir ce qui vient d'être dit par l'orateur, à court terme (voir *ibid*).

Au sujet de la mémoire dans l'interprétation consécutive, Pöchhacker (2011 : 297) introduit deux différents types de mémoire :

Fundamental to any complex cognitive task, memory is undoubtedly crucial to consecutive interpreting, where the interpreter needs to hold in storage what s/he has understood until the re-expression stage. This process draws on long-term memory as well as working memory in ways that have yet to be fully understood.

Ce chapitre est donc consacré à la mémoire, pour essayer de mieux comprendre comment fonctionne cet instrument très utile dans la discipline de l'interprétation. Il s'agit d'un système mental qui reçoit, encode, modifie et récupère les informations (voir Zimbardo 1992). À ce sujet, Baddeley (1997 : 3) de manière plus détaillée nous fournit cette explication :

The use of a single term might seem to suggest that memory is a unitary system, albeit a complicated one such as the heart or the liver. As will become obvious, it is not one system but many. The systems range in storage duration from fractions of a second up to a lifetime, and in storage capacity from tiny buffer stores to the long term memory

system that appears to far exceed in capacity and flexibility the largest available computer.

Essayons donc de comprendre les différents types de mémoires en commençant par celle liée à la perception des informations que nous recevons. Il s'agit de la "*sensory memory*", qui nous permet de stocker et récupérer les informations que nous avons acquises par le biais de nos sens. La "*sensory memory*" est constituée par deux types de mémoires, la mémoire visuelle, appelée aussi "*iconic memory*" et la mémoire auditive autrement appelée "*echoic memory*" (voir *ibid*).

Le deuxième type de mémoire est appelé "*short-term*", définie par Baddeley (1999 : 21) comme « a system for storing information over brief intervals of time ». Tel que l'explique Zimbardo (voir 1992), la capacité de la "*short-term memory*" est très limitée et la durée de la rétention extrêmement courte, entre 18 et 20 secondes. Sa fonction principale est celle de fonctionner comme "*working memory*", c'est-à-dire un système qui permet de garder à l'esprit de nombreuses informations en même temps, en corrélation et de les manipuler. Ce type de mémoire est particulièrement intéressant pour les interprètes, car il s'agit de la mémoire que l'on utilise pour comprendre une phrase orale lorsqu'il n'est pas possible de traiter le début de la phrase avant d'en entendre la fin (voir Baddeley 1999).

Le troisième type de mémoire est la "*long-term memory*", qui abrite toutes les perceptions, connaissances et informations apprises par un individu. Cependant, il ne s'agit pas d'un système statique de données utilisé seulement pour la récupération d'informations (voir Lutz et Huitt 2003).

La mémoire est structurée sur la base de trois processus : l'acquisition, la rétention et la récupération de l'information (voir Iliescu Gheorghiu 2001). La capacité d'acquisition d'information est illimitée car le monde qui nous entoure est susceptible d'être stocké par la mémoire. Cependant, étant donné que l'information est excessivement large, le cerveau développe un processus de sélection, qui subit des modifications avec le temps. Dans la phase de rétention, l'information sélectionnée est stockée mais, étant donné qu'il s'agit d'une période très brève, elle est très sensible aux manques d'attention ou de compréhension dans la phase précédente. Dans la troisième phase, le pouvoir de la mémoire est limité. Afin de récupérer l'information stockée, celle-ci doit pouvoir être trouvée très facilement, voilà pourquoi il est crucial que l'individu ait "sauvegardé" les données au "bon endroit".

Il faut également souligner qu'il existe des facteurs qui améliorent le fonctionnement de la mémoire à court terme, tel que l'intérêt dans l'information qui est stockée, puisque lorsque celui-ci est absent l'effort requis pour retenir l'information sera beaucoup plus grand, et le résultat ne sera probablement pas satisfaisant. Un autre facteur qui joue un rôle important dans le processus de mémorisation est représenté par les connaissances préalables, qui restent cruciales pour la compréhension du message. Les connaissances préalables se réfèrent non seulement aux connaissances encyclopédiques de l'interprète (voir *ibid*) mais aussi à l'information qu'il aurait pu acquérir par le biais d'une préparation en amont. « Ceci permettra à l'interprète de comprendre le

message à tous les niveaux et, par conséquent, de trouver des équivalences plus appropriées dans la langue d'arrivée ou d'effectuer des adaptations sans pour autant modifier le message original » (*ibid* : 61, *notre traduction*).

Lorsque la prise de notes fait partie de l'interprétation consécutive, elle interagit avec chacune des phases du processus de mémorisation. L'acquisition est liée aux étapes d'écoute attentive/analyse et compréhension. Dans ce sens, Meifang (*voir* 2012) souligne que la prise de notes facilite la compréhension du message étant donné que l'interprète pourra écrire les points principaux du discours ainsi que leurs relations logiques. Pourtant, Gile nous met en garde : la prise de notes nécessite une partie de l'attention qui est normalement acheminée vers l'écoute et l'analyse, prendre trop de notes peut donc s'avérer contre-productif (*voir* 1991). En fait, toute interférence peut empêcher le fonctionnement de la mémoire à court-terme (*voir* Iliescu Gheorghiu 2001).

De la même manière, étant donné que l'une des caractéristiques de la prise de notes est la concision et la simplicité, certains interprètes auront tendance à recourir aux symboles ou à des notes plutôt idéiques, ce qui active la visualisation de l'information et donc facilite le processus de rétention. La récupération de l'information exige une dose considérable d'énergie mentale, voilà pourquoi la prise de notes reste essentielle pour cette étape, pas seulement parce qu'elle facilite les étapes précédentes et donc permet d'économiser des ressources mais aussi parce qu'elle simplifie le processus par lequel l'interprète retrouve « le contenu du discours et aussi l'émotion et les éléments paralinguistiques exprimés par l'orateur » (*ibid* : 182). La prise de notes aiderait à prévenir les distorsions de subjectivité de la part de l'interprète.

Comme on peut le constater, la mémoire dite "*short-term*" ou bien "*working memory*" reste un outil très important. Pourtant, dans l'interprétation consécutive, son bon fonctionnement serait lié à la prise de notes, car celles-ci, loin d'être un exercice mécanique pour pouvoir "lire" le message dans une phase ultérieure, constitue une partie inhérente du processus de mémorisation. Seleskovitch (1975 : 86) constate que « c'est au fait que certains interprètes prennent des notes, mais ne s'en servent pratiquement pas au moment de la restitution, qu'apparaît clairement le rôle que joue la notation dans l'appréhension du discours ».

3.3 La prise de notes

La légende raconte qu'au cours des années 50 et 60, des interprètes mythiques étaient capables de reproduire par cœur des discours extrêmement longs (*voir* Gillies 2005). André Kaminker est l'un de ces personnages légendaires : « He is said to have been able to interpret consecutively and with a high degree of accuracy, speeches over an hour long without taking any notes » (Baigorri 2004 : 46). La prise de notes demeure cependant un élément essentiel de l'interprétation consécutive. Seleskovitch (1975 : 85) met en exergue le rôle de la prise de notes. Elle affirme que « l'interprète, lui, doit tout retenir. Le sens du discours [...] [est] une articulation en

mille détails et ramifications qu'il lui faut tous appréhender et ne pas laisser fuir ». Elle met l'accent sur une double utilité des notes : « elles facilitent la concentration sur tous les détails du discours au moment de l'analyse et elles réactivent le souvenir au moment de l'expression ».

Pourtant, tel que le souligne Gillies (*voir ibid*), il est indispensable que le système de prise de notes soit cohérent, simple à apprendre, adaptable et efficace, et, dans ce sens, la plupart des auteurs s'accordent à dire qu'il n'existe pas un système de prise de notes idéal mais que chaque interprète doit développer, selon ses faiblesses et ses points forts et sur la base de consignes très générales, ses propres stratégies, et employer le système qui lui convient le mieux. Il faut prendre en compte que la prise de notes ne doit pas être considérée comme une fin en soi mais comme un moyen qui permet à l'interprète de dégager la structure du discours, de fixer les éléments difficiles à retenir et de restituer le message. La prise de notes ne doit pas constituer un obstacle dans la première phase (écoute-analyse) ou dans la deuxième (lecture-production) du processus d'interprétation (*voir ibid*).

Par conséquent, selon Gile (1991 : 433), il ne faut pas se laisser tromper par le sentiment de « sécurité » procuré par l'écrit car « il est possible de se rappeler des éléments de discours entendus mais non notés, mais les éléments de discours non "entendus" sont irrémédiablement perdus, sauf quand ils peuvent être reconstitués par analyse logique ».

De la même façon, il faut être conscient que le système de prise de notes choisi doit aider à économiser du temps et de l'énergie, qui pourront dès lors être consacrés à d'autres tâches des deux phases de l'interprétation. Il est vrai que dans un scénario idéal, un tel système ne devrait pas exiger une tâche additionnelle de décodage, et il devrait être immédiatement compréhensible, de façon à assurer une prestation aisée et élégante. Cependant, tout comme « [...] la consommation d'attention par la prise de notes lors de l'interprétation constitue une menace pour la qualité de l'écoute [...] » (Gile 1991 :434), il ne faut pas négliger non plus l'effort requis par la lecture de notes dans le moment du rendu oral de la part de l'interprète. Il s'agit d'identifier si l'effort est plus grand avec les notes ou avec la mémoire et laquelle de ces deux façons de procéder aboutira à une meilleure qualité d'interprétation. L'analyse de l'expérience que nous avons menée nous fournira des éclaircissements en ce qui concerne les noms propres et les chiffres.

Bien qu'il y ait des désaccords parmi les auteurs en ce qui concerne le système de prise de notes le plus efficace, un des premiers auteurs en la matière, Rozan (1984 : 14), affirme qu'il faut toujours « transposer l'idée plutôt que le mot car il est essentiel que [l'interprète] soit libre de la contrainte souvent trompeuse que représentent les mots ». Cela s'applique évidemment aux discours qui permettent ce type d'approche et pas aux discours très techniques. Cette vision est aussi mise en exergue par Seleskovitch, selon qui il faut tenir compte du fait que « l'interprète ne répète jamais les mots de l'orateur, il reproduit ses idées » (1975 : 69). Ainsi, il faut distinguer entre une approche verbale et une approche idéique à la prise des notes, une "note verbale" étant celle qui retient le mot pour le transposer dans l'autre langue et une "note idéique", celle qui sert de

tremplin à la mémoire du sens (*ibid* : 32). Gile (1991 : 431) reprend le concept de "traduction interprétative" et souligne l'importance de « prendre du recul par rapport aux mots et aux structures de l'énoncé original pour réexprimer les idées dans ses propres mots ».

Selon les auteurs que nous avons cités précédemment qui ont étudié les techniques de la prise de notes, il vaut mieux employer des symboles et des abréviations, pour les mots et expressions les plus fréquents. Ceux-ci doivent idéalement être particulièrement parlants pour l'interprète. Ils doivent être défini en amont, ne pas poser d'ambiguïtés et pouvoir être dessinés en trois traits de plume maximum.

Rozan met l'emphase sur "trois grandes familles" de symboles (*voir* 1984), à savoir : les symboles d'expression (pensée, parole, discussion, jugement favorable ou défavorable), de mouvement (orientation, augmentation et diminution) et de correspondance (relation, égalité, différence et encadrement). Selon lui, les symboles doivent rester la représentation "naturelle" du concept. Il ajoute également une dizaine de symboles des mots-concepts qui reviennent le plus souvent dans les discours.

La prise de notes constitue le reflet de l'analyse du discours au niveau macro (structure) et micro (idées et mots) ; elle révèle le squelette du discours et constitue la représentation visuelle de l'analyse du discours original (*voir* Gillies 2005). Afin d'y parvenir, il est indispensable d'analyser la fonction communicative de différentes parties du discours et de repérer les idées principales et secondaires, ainsi que liens entre celles-ci. Pour simplifier ce processus, Gillies propose de baser la prise de notes sur des unités "sujet – verbe – objet" et de les représenter sur la page en diagonale, car ceci facilite la lecture, la compréhension et empêche les interférences syntactiques (*voir* 2005).

Les spécialistes de ce domaine de la théorie de l'interprétation semblent d'accord sur l'importance cruciale des liens. Rozan est un précurseur en la matière. Selon lui « l'enchaînement des idées et les rapports qui les relient est l'un des éléments du discours qu'il est à la fois le plus important et le plus difficile de noter » (1984 : 16). Il propose l'utilisation des mots-charnières et des signes afin de pouvoir indiquer les rapports entre les idées (cause, but, conséquence, opposition, concession, ...) et d'éviter de les déformer. Des années plus tard, l'avis de Gillies ne diffère pas du sien : « a speech is all about two things: the ideas and the links about them »; « links signal the way the speaker wants the listener to relate what is about to be said to what has been said before » (*ibid* : 56). De part leur importance, il estime que les liens méritent une place dans la marge de gauche, éventuellement accompagnés d'un symbole. Il suggère également de noter l'absence de lien.

Le principe d'enchaînement est lié à celui du *verticalisme*, aussi développé par Rozan, qui « consiste à prendre des notes en hauteur et non en largeur » (*ibid* : 19). Ceci permet, par le biais de la superposition, de grouper les idées dans un rapport logique, et l'emploi de la parenthèse permet de rappeler des points particuliers mais qui ne sont pas essentiels à l'enchaînement. De plus, le *décalage*, qui consiste à « écrire sur la ligne inférieure les notes à la place qu'elles auraient

eue si le texte de la ligne supérieure auquel elles se rapportent avait été répété » (*ibid* : 22) permet d'augmenter l'efficacité de la prise de notes.

Étant donné que l'emploi des symboles restera modéré, l'interprète devra avoir recours à des abréviations de mots. Dans ce cas-ci, il est proposé d'écrire les premières et les dernières lettres du mot plutôt que le plus grand nombre possible de premières lettres (*ibid* : 16). Lorsqu'il s'agit de verbes, les auteurs conseillent d'utiliser l'indicatif et de rajouter soit une flèche (orientée vers l'arrière ou vers l'avant) ou des suffixes qui permettent de différencier le passé du futur, par exemple.

Tel qu'on a pu le constater, la prise de notes constitue un défi majeur de l'interprétation consécutive. Elle est essentielle pour reconstruire la macro et la micro structure de discours ainsi que pour ramener à la mémoire l'information pertinente qui n'a pas été écrite et qui pourtant reste cruciale pour reconstruire le sens du message. En fait, il est indispensable que l'interprète développe un système de prise de notes efficace s'il veut atteindre tout son potentiel professionnel. Après tout, comme le souligne Rozan, « le travail en profondeur doit être fini lorsque commence la lecture des notes : le texte doit être parfaitement compris dans son sens et dans ses enchaînements » (1984 : 27).

Nous avons décidé de reprendre ici les divers conseils de plusieurs auteurs non pas dans un but prescriptif, mais pour éventuellement donner des idées au lecteur. Il est essentiel que l'interprète trouve lui-même un système de notes qui lui convienne et qui lui permette d'assurer un travail de qualité.

4. ORGANISATIONS DE LA RECHERCHE ET MÉTHODES

4.1. Vue d'ensemble

La présente expérience a pour but d'essayer de constater dans quelle mesure la prise de notes favorise une prestation en consécutive plus précise et exhaustive, telle que nous l'avons décrite dans l'introduction. Dans ce chapitre, nous détaillons les critères de sélection des participants ainsi que de la méthode d'analyse, afin de justifier le choix de notre approche qui nous permet de remplir les objectifs de recherche que nous nous sommes fixés.

4.2. Population cible et échantillon

Les participants à cette expérience sont des interprètes en formation (tous au même niveau, c'est-à-dire à la fin du troisième semestre⁶) ayant tous le français comme langue A⁷ (dans ce cas, il s'agissait aussi de leur langue maternelle) et l'anglais dans leur combinaison ; ils avaient également tous terminé avec succès les cours de *paire de langues*⁸ en consécutive.

Ce choix a été fait de concert avec le directeur du mémoire : le fait que tous les participants se trouvaient au même moment de leur formation en interprétation de conférence est une preuve d'objectivité et de représentativité de l'échantillon. Les étudiants avaient en fait suivi le même parcours en fréquentant le même nombre de cours portant sur l'apprentissage de l'interprétation consécutive et la même charge *d'entraînements supervisés*⁹. En outre, parmi les participants, aucun n'avait encore réalisé d'interprétation consécutive professionnelle.

Étant donné que les interprètes professionnels réalisent un nombre très varié de consécutives en fonction de leur environnement de travail, de l'offre sur le marché et de leurs choix personnels, nous avons estimé que sélectionner des étudiants assurait une certaine homogénéité (communication orale du directeur du mémoire). C'est donc pour cela que nous avons opté pour des interprètes en formation se trouvant tous au même niveau de leur parcours. Cela nous a permis de mener l'expérience en partant d'un échantillon de participants fiable, ayant tous les

⁶ Décembre 2015.

⁷ Voir la description des langues de travail d'un interprète sur le site de l'AIIC (<http://aiic.net/page/4004/working-languages>)

⁸ Voir le descriptif des cours du Département d'interprétation de la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève : exercices sur des sujets divers (improvisation, lecture oralisée d'un texte ou enregistrement d'une conférence réelle, de longueur progressivement plus importante). Mémorisation, prise de notes et reproduction dans l'autre langue.

⁹ Voir le fichier "*L'entraînement supervisé – un guide pratique*", disponible sur le portail du Département d'interprétation de la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève.

mêmes caractéristiques par rapport à l'interprétation : à ce stade de leur formation, les étudiants sont censés être « *able to furnish professional quality* »¹⁰.

Il faut aussi mentionner que ce choix a facilité la réalisation de cette expérience, car les participants étaient des camarades de classe facilement joignables et plus facile à recruter pour mener l'expérience.

4.3. Taille de l'échantillon et choix de celui-ci

Pour les discours utilisés pendant la réalisation de l'expérience, nous avons décidé d'utiliser l'anglais comme langue de départ et le français comme langue d'arrivée (voir ci-dessus). Ces deux langues figurent aussi, même si partiellement, dans nos combinaisons. Il s'agissait d'un prérequis indispensable pour la réalisation de l'étude¹¹, étant donné que nous voulions analyser les résultats de l'expérience par nous-mêmes.

Nous avons donc fait travailler six interprètes en formation de la promotion 2014/2016 au troisième semestre en Maîtrise (Ma) en interprétation de conférence de la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève : ils étaient tous francophones, cinq avec l'anglais en langue C et un avec l'anglais en langue Bconsec¹². Au moment de l'expérience, les six étudiants terminaient le troisième semestre de leur formation. Ils avaient donc trois semestres d'interprétation consécutive et deux semestres d'interprétation simultanée derrière eux. Ils étaient âgés de 22 à 46 ans avec une moyenne d'âge de 28,33 ans. Parmi eux on compte 5 femmes et un homme. Bien qu'il s'agisse d'un échantillon assez restreint, nous avons estimé que sa relative homogénéité représentait, pour les raisons déjà exposées, un atout majeur. Chacun d'entre eux devait interpréter au total deux discours. Les candidats ont donc fait l'expérience tous dans la même journée mais par groupes de trois ; c'est-à-dire que nous avons divisé l'expérience en deux sessions dans la même journée¹³. Les participants ont donc interprété un discours à l'aide de la prise de notes et un discours uniquement à partir de leur mémoire.

Nous avons décidé de centrer notre analyse de résultats sur la restitution de deux catégories de données (noms propres et chiffres), étant donné le défi particulier qu'ils représentent et qu'il s'agit d'indicateurs précis et facile à cerner. Nous nous sommes inspirés d'une expérience conduite par Gile (1991 : 3) et avons décidé de nous concentrer seulement sur ces éléments plutôt que « sur l'ensemble de la restitution, [car] ceci aurait été lourd et méthodologiquement délicat » pour un travail de recherche de cette taille. Pour résumer, l'expérience se basait sur un discours avec et un discours sans la prise de notes, contenant chacun des noms de famille, des prénoms

¹⁰ Voir le "Expected Level of Progress - Consecutive", disponible sur le portail du Département d'interprétation de la Faculté de traduction et interprétation (FTI) de l'Université de Genève

¹¹ Rial Veronica A-C-C (Esp-Eng-Fra) et Zeni Stefano A-C-C (Ita-Fra-De)

¹² Voir le fichier descriptif des examens d'admission sur le site du Département d'interprétation de la Faculté de traduction et interprétation (FTI) de l'Université de Genève sous le point Classification des langues.

¹³ Vendredi 18 décembre 2015.

(qui forment une seule catégorie) et des chiffres (qui en forment la seconde). Les discours étaient les mêmes pour tout le monde.

Les deux discours ont été prononcés à un débit un moyen de 70 mots par 30 secondes, par une personne de langue maternelle anglaise ne présentant pas de défauts d'élocution et avec un accent du sud de l'Angleterre, ce que nous permet de travailler avec des allocutions de départ proches de situations réelles (là où les interprètes se trouvent en général à devoir interpréter des orateurs de langue maternelle) et pour exclure des variables supplémentaires qui n'ont pas été envisagées dans le cadre de cette étude.

Afin que chacun des participants de l'expérience puisse interpréter des discours identiques, les allocutions ont été enregistrées dans un format audio, constituant ainsi une source fiable et une garantie d'objectivité pour la réussite de l'étude.

Comme déjà expliqué dans ce travail, nous désignons par "consécutive courte" l'interprétation consécutive d'un discours d'environ deux minutes divisé en quatre paragraphes d'environ 30 secondes chacun. Nous avons choisi cette longueur car nous attendions de nos sujets, en plus de rendre la structure et la logique du discours original, qu'ils restituent un maximum de chiffres et de noms propres de manière précise. Pour cette tâche plus exigeante, nous avons conclu qu'une consécutive d'environ deux minutes était plus qu'adéquate. On peut aussi supposer que des enregistrements plus longs auraient fait chuter les performances des sujets.

Nous avons déjà vu que les étudiants qui prennent part à l'expérience se trouvent à la fin de leur troisième semestre. À ce stade de la formation, selon le "Expected Level of Progress" de la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève, les étudiants sont censés être « *able to furnish professional quality* », c'est-à-dire que, à l'image des *feedbacks* que nous recevons de nos professeurs lors des activités d'interprétation à l'université, nous considérons comme interprétation consécutive professionnelle celle où l'interprète est capable de restituer le message de manière intégrale et fidèle. Nous avons choisi cette longueur en fonction de trois facteurs ; premièrement, le fait que nous attendions des candidats qu'ils restituent de manière complète et précise la totalité des éléments du discours ; deuxièmement, nous avons suivi l'avis de Gillies (*voir* 2005) selon lequel la durée minimale d'une interprétation consécutive est d'une minute ; troisièmement, parce que la capacité de la mémoire à court terme se réduit, comme l'explique Zimbardo (*voir* 1992), à plus ou moins une vingtaine de secondes. Nous avons donc conclu qu'un discours de deux minutes était suffisamment long pour disposer d'une logique et d'un contenu propres. C'est un paramètre qui rend l'expérience crédible et fiable et qui permet de mettre les participants dans la condition de pouvoir restituer le message de manière intégrale et précise même sans la prise de notes, en rendant l'expérience scientifiquement valide. Des discours plus longs ne constitueraient pas une base fiable pour la réussite objective de l'étude (communication orale du directeur du mémoire). Les candidats ont interprété un paragraphe après l'autre. L'expérience a eu lieu dans la salle 6052 de la Faculté de traduction et d'interprétation de

l'Université de Genève ; pour enregistrer les prestations des candidats nous avons utilisé les installations qui se trouvent dans les cabines. L'enregistrement de l'orateur ainsi que l'écoute des discours par les sujets ont eu lieu dans les salles d'interprétation de la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève. L'orateur a été enregistré sur l'ordinateur "Professeur" à l'aide du micro dont il est équipé. Ces enregistrements ont ensuite été diffusés à travers le logiciel d'entraînement d'interprétation AVIDAnet Tenjin aux cabines d'interprétations insonorisées et aux consoles d'interprétation Televic. Les sujets ont pu les écouter grâce aux casques professionnels Televic TEL 10.

Afin que l'expérience soit le plus crédible possible et, vu que les six interprètes ont effectué leurs interprétations à des moments différents, nous leur avons fait signer un document de confidentialité¹⁴, non pas pour des raisons de contenu des phrases des discours en soi mais pour avoir la certitude que personne parmi les interprètes qui devaient se soumettre à l'expérience n'ait déjà connaissance du contenu des discours (qui était le même pour tous les interprètes), chose qui aurait pu empêcher la bonne réussite de l'expérience. Par le biais du même document, ils consentaient à céder leurs droits sur leur production au Département d'interprétation de la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève. Après que les interprètes ont passé l'expérience, nous leur avons fourni un formulaire dans lequel ils devaient indiquer le degré de familiarité qu'ils avaient par rapport aux individus dont les noms propres avaient été mentionnés¹⁵. Cela nous a permis de tenir en compte de cet aspect dans l'analyse des données récoltées. Nous avons décidé de ne pas faire d'entretiens avec les candidats et de procéder directement nous-mêmes au traitement des données.

4.4. Sources des données

Les deux discours utilisés pendant l'étude ont été préparés et enregistrés une semaine avant¹⁶ la date de l'expérience.

Ils ont été réalisés par les auteurs de ce travail avec l'aide du collègue qui les a ensuite prononcés, pour qu'ils soient vérifiés par une personne de langue maternelle anglaise. Pour ces discours, dans le cas de l'interprétation consécutive sans prise de notes, nous nous attendions implicitement de la part des interprètes, comme nous l'avons déjà expliqué au cours de notre travail et selon le "Expected Level of Progress", non seulement à ce qu'ils rendent la logique du discours et sa structure générale, mais aussi qu'ils restituent la totalité des noms (noms de famille et prénoms) et des chiffres déjà mentionnés, de manière complète et précise.

Les sujets des deux discours portaient sur des thèmes d'actualité brûlante au moment de la conception de l'expérience en décembre 2015 : la *COP 21 de Paris* et la *fusillade de San*

¹⁴ Voir les annexes.

¹⁵ Voir les textes des discours dans les annexes

¹⁶ Samedi 12 décembre 2015.

Bernardino. Il s'agit d'un aspect non négligeable car on conseille en général aux interprètes professionnels et aux étudiants en formation de se tenir au courant de l'actualité internationale.

Chaque discours contenait quatre paragraphes. Chaque premier et troisième paragraphe contenait trois noms de familles et prénoms alors que chaque deuxième et quatrième, trois chiffres¹⁷. Dans le paragraphe 3.1.4, nous expliquons pourquoi nous avons choisi ces deux catégories de données.

Dans nos discours, nous avons décidé d'inclure des chiffres d'ordre de grandeur différents et qui font référence à des unités de mesure (siècles, voitures, kilotonnes, etc.), ainsi que des noms (de famille et prénoms) qui font aussi référence à des personnalités différentes (le Pape, le Président des États-Unis, le Directeur du FBI, etc.)¹⁸. Lorsqu'il s'agissait de personnes qui exercent une fonction officielle, nous avons accompagné leurs noms de cette description ; dans le cas des personnes qui n'exercent pas de fonction officielle, nous avons seulement utilisé leur nom propre. Dans le chapitre *Discussion et conclusion*, nous chercherons à analyser si cela a eu une influence sur le rendu de ces noms propres.

4.5. Collection des données

Avant l'expérience, nous n'avons pas expliqué aux participants le but de l'étude. Nous leur avons seulement expliqué son déroulement sans leur fournir d'informations spécifiques au sujet des quatre brèves allocutions et nous n'avons exigé de leur part aucune préparation en amont. Vu qu'il s'agissait de sujets dont les étudiants avaient très probablement entendu parler, nous ne leur avons communiqué aucune information au préalable. Nous leur avons seulement indiqué que, dans le cadre de l'expérience, ils allaient réaliser des interprétations consécutives.

Quant au déroulement de l'expérience, nous avons demandé aux candidats de fixer un rendez-vous en choisissant un créneau dans un tableau créé sur *Doodle* afin de pouvoir mener l'expérience peu avant la fin du troisième semestre, c'est-à-dire au mois de décembre 2015. Les interprètes participants à l'expérience ont seulement été priés de se rendre, le jour de l'expérience, à l'endroit préétabli, muni de l'équipement nécessaire pour une consécutive avec la prise de notes (stylos et bloc-notes).

L'expérience a commencé par l'interprétation consécutive du discours sur le *Changement climatique (COP 21)* en s'appuyant sur la mémoire. Les sujets ont ensuite interprété le discours portant sur la *fusillade de San Bernardino*, à l'aide de la prise de notes. Après avoir écouté chaque paragraphe, les candidats ont procédé à leur interprétation. Nous avons invité les candidats à éteindre le micro et à lever la main après avoir terminé l'interprétation du paragraphe. Nous sommes conscients du fait que cette situation ne correspond pas tout à fait à la situation réelle à laquelle l'interprète doit faire face dans sa vie professionnelle et cela représente probablement un

¹⁷ Voir les textes des deux discours dans les annexes.

¹⁸ Voir les discours originaux dans les annexes.

défaut dont il faut tenir compte. Une fois les interprètes tous prêts, nous avons lancé l'audio du paragraphe suivant et nous avons répété la même procédure. Les interprétations des participants, 48 pistes au total, ont été enregistrées sur un fichier audio pour permettre de l'analyser ensuite. Lorsque nous avons effectué l'enregistrement des 48 prestations, nous avons procédé à la transcription des données pertinentes en fonction de l'objectif de notre étude. Nous n'avons pas transcrit la totalité de chacune des prestations, même si nous reconnaissons que ceci serait indispensable pour évaluer la qualité d'une interprétation dans un sens intégral, car nous aurions inclus des éléments qui dépassent les limites de cette recherche.

4.6. Stratégies appliquées lors de l'analyse des données

Pour évaluer l'expérience, nous avons donc tenu compte des deux catégories de données dont nous avons déjà parlé dans ce travail, c'est-à-dire les chiffres et les noms propres. Comme déjà vu, chaque discours était divisé en quatre paragraphes : dans les deux cas, le premier et le troisième paragraphe contenaient des noms (nom de famille et prénom) et le deuxième et le quatrième contenaient des chiffres.

Pour procéder à l'analyse des résultats de l'expérience, nous avons créé une grille d'évaluation portant sur les catégories de données dont nous avons parlé (voir ci-dessus). Ici nous essayons d'expliquer cette grille d'évaluation. Pour les chiffres et les noms propres contenus dans chaque paragraphe, nous avons décidé de créer les catégories suivantes : *erreur*, *omission*, *approximation* et *bonne réponse*. Nous avons opté pour ces catégories en nous inspirant de l'article de Arumi Ribas (voir 2012). Il s'agit d'un article qui vise à contribuer à l'étude des compétences stratégiques en interprétation. L'étude pilote menée par l'auteur dans son article analyse les problèmes d'interprétation rencontrés par des étudiants pendant leur formation. En analysant les résultats de son étude, l'auteur a créé des critères tels que, entre autres, "*generalising*", "*omitting*" et "*summarising*". Un tel choix nous paraissait pertinent aussi pour l'analyse de notre expérience et nous avons donc décidé d'adopter des critères similaires.

Nous avons attribué à chacun de ces critères un nombre de points selon l'interprétation fournie par les candidats : 6 points pour une *bonne réponse*, 4 points pour une *approximation*, 2 points pour une *omission* et 0 point pour une *erreur*. Nous avons opté pour ce type de score pour "récompenser" le choix d'omettre plutôt que de fournir un rendu erroné là où l'interprète se trouve en difficulté, conscients du fait qu'il est mieux à notre avis d'omettre une information plutôt que de la rendre erronée.

Il est évident qu'il est nécessaire de faire une distinction entre ces critères d'évaluation. Ceux-ci en fait prennent des caractéristiques différentes selon la catégorie des données à laquelle ils font référence. En ce qui concerne les chiffres, nous considérons *bonne réponse* le chiffre correct, auquel nous attribuons 6 points. Si le candidat a été capable de rendre le chiffre avec une marge d'erreur de 20% (marge que nous avons choisie aléatoirement) par rapport au chiffre

original, qu'elle soit positive ou négatives, il s'agit d'une *approximation* qui recevra 4 points. Une *omission* (2 points) concerne le cas où le candidat, soit par choix soit par oubli, s'abstient de rendre le chiffre. Finalement, nous considérons *erreur* (0 point) un chiffre rendu par le candidat avec une marge d'erreur supérieure à 20% par rapport au chiffre du discours original.

En ce qui concerne les noms propres, nous considérons comme *bonne réponse* (et donc 6 points) le nom propre fourni de façon correcte et complète par le candidat, c'est-à-dire que le nom de famille et le prénom ont été rendus comme ils sont présentés dans la version originale, y compris leur prononciation. Une *approximation* (4 points) est identifiée lorsque le candidat a su rendre de manière correcte soit le nom de famille soit le prénom. Ensuite, nous considérons qu'une *omission* (2 points) a eu lieu si le candidat, soit par choix soit par oubli, a omis les deux éléments. Pour conclure, dans ce cas, une *erreur* (0 points) signifie que le candidat n'a été en mesure de reproduire correctement ni le prénom ni le nom de famille mentionnés.

Cette grille d'évaluation a été utilisée pour chaque paragraphe des deux discours. Pour chaque discours nous avons additionné les points du premier paragraphe à ceux du troisième, obtenus selon les critères décrits auparavant, et nous avons fait de même avec le deuxième et le quatrième paragraphe. Dans les deux cas, nous avons calculé la moyenne qui reflète la performance du candidat dans la restitution des chiffres et des noms propres sans prise de notes et avec la prise de notes. Ensuite nous avons procédé à l'addition des moyennes de tous les candidats par catégorie de donnés (chiffres et noms de famille et prénoms), dans chacune des modalités (prise de notes et mémoire). Nous avons obtenu un résultat que nous avons divisé par le nombre total de candidats afin d'arriver à une moyenne qui reflète la performance générale des candidats par rapport à la restitution des chiffres et de noms de famille et prénoms, avec et sans prise de notes. Cela nous permettrait de comparer les prestations avec et sans prise de notes dans chacune des catégories et d'essayer de trouver une réponse à notre question de recherche.

Voici les noms propres et les chiffres qui apparaissent dans les deux discours (les discours en entier se trouvent dans les *annexes*) :

	CLIMATE CHANGE (memory)		S.BERNARDINO'S MASS SHOOTING (notes)	
	NAMES	NUMBERS	NAMES	NUMBERS
TOKEN 1	Caroline Lucas	years 1700s	Syed Farook	75 bullets
TOKEN 2	Pope Francis	482,000 vehicles	Tashfeen Malik	14 people
TOKEN 3	Laurent Fabius	10,540,000 kilotons	Lavinia Johnson	year 1984
TOKEN 4	Nicolas Hulot	82% of freshwater	Jerry Brown	10 years
TOKEN 5	Pablo Saavedra	1,8 trillion	Barack Obama	346,681 people
TOKEN 6	Martin Kaiser	70 m	James Comey	31,516 per year

4.7. Questions éthiques et problèmes par rapport aux sujets humains

Nous avons dans un premier temps expliqué aux sujets comment l'expérience allait se dérouler. Après leur avoir donné la possibilité de poser des questions pour recevoir des renseignements supplémentaires par rapport à l'expérience, nous leur avons fourni un *formulaire de consentement*¹⁹ qui décrivait le projet et qui spécifiait qu'il s'agissait d'une expérience qui ne comportait aucun risque pour leur santé ou intégrité physique. De même, par ce biais ils ont été informés qu'ils allaient être enregistrés, et que ces enregistrements resteraient dans le domaine public de la FTI pendant cinq ans. Une fois ce délai expiré, les données en question seraient détruites. Pendant cette période, personne n'aurait accès aux données enregistrées sauf les auteurs de l'expérience, en respectant le cadre légal pertinent.

Nous avons expliqué aux candidats que leur participation était tout à fait volontaire et qu'ils avaient la possibilité de se retirer de l'expérience à tout moment. Nous les avons informés que la totalité de l'expérience allait se dérouler dans un cadre d'anonymat complet et que leurs prestations n'allaient pas être évaluées. Finalement, ils ont été invités à poser des questions ou à nous contacter si nécessaire par email. Ils ont procédé à la signature du formulaire. Une fois ces formalités accomplies, nous leur avons donné un autre petit formulaire²⁰ où ils devaient indiquer âge, sexe, combinaison linguistique (et langues connues en dehors de leur combinaison d'étude) et nombre d'années d'étude/pratique de chaque langue. Par la suite, nous avons commencé l'expérience. Tout de suite après avoir passé l'expérience, les candidats ont rempli un autre formulaire²¹ portant sur le degré de familiarité avec les noms propres (noms de famille et prénoms) qui apparaissaient dans l'expérience.

Étant donné que nous avons affaire à des sujets humains, certaines de leurs caractéristiques doivent être prises en compte. Ils ne sont pas infaillibles et peuvent par exemple être soumis à un effet de fatigue qui pourrait détériorer leur performance au fur et à mesure de l'expérience.

4.8. Organisation temporelle

Les discours ont été créés le 12 décembre 2015 et enregistrés le même jour. L'expérience devait être impérativement conduite avant la fin du troisième semestre de formation, afin que les participants puissent tous avoir le même niveau d'expertise et d'entraînement. Elle a été effectuée le 18 décembre 2015 dans la salle 6052 de la FTI. Nous avons établi une date commune par le biais d'un *Doodle* créé dans les semaines précédentes.

¹⁹ Voir les annexes.

²⁰ Voir les annexes.

²¹ Voir les annexes

5. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES

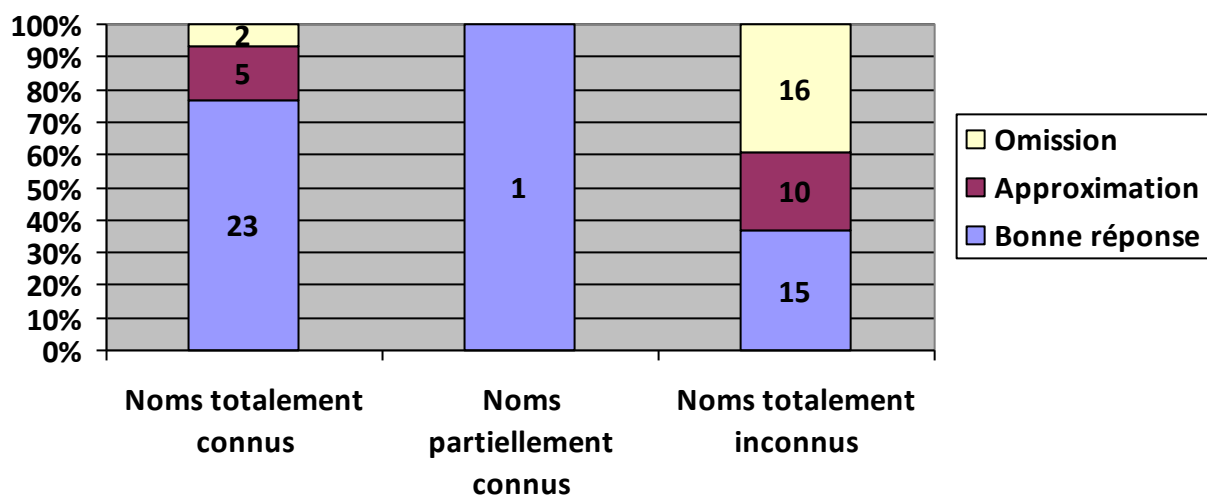
Les interprétations des candidats ont produit des résultats dans les deux catégories de données que nous analysons lors de cette expérience (noms propres et chiffres). Ces résultats ont été retranscrits dans des tableaux (un tableau par candidat). Dans ces tableaux, reproduits dans les *annexes*, nous avons réécrit verbatim les réponses fournies par les candidats. Dans le cas où les interprètes avaient omis l'élément en question, nous avons indiqué *omission*.

Le tableau qui suit reflète la performance de chaque candidat, après avoir soumis les données récoltées aux stratégies d'analyse décrites dans la section 4.6. *Stratégies appliquées lors de l'analyse des données*. Il représente le score de fois qu'un candidat a obtenu dans l'échelle que nous avons choisie (0-erreur, 2-omission, 4-approximation, 6-bonne réponse) pour chacune des catégories (noms propres et chiffres), dans un premier temps pour les discours interprétés avec pour seul aide la mémoire et ensuite avec la prise de notes.

		Memory		Notes	
		Names	Numbers	Names	Numbers
Participant 1	Token 1	2	6	6	6
	Token 2	6	4	6	6
	Token 3	6	0	6	6
	Token 4	6	4	4	6
	Token 5	2	2	6	6
	Token 6	2	6	6	6
	Average P1	4,00	3,67	5,67	6,00
Participant 2	Token 1	2	2	4	6
	Token 2	6	0	2	6
	Token 3	6	0	4	6
	Token 4	6	4	6	6
	Token 5	2	2	6	6
	Token 6	4	6	2	6
	Average P2	4,33	2,33	4,00	6,00
Participant 3	Token 1	2	2	2	6
	Token 2	4	6	2	6
	Token 3	6	0	6	6
	Token 4	6	6	6	6
	Token 5	6	6	6	6
	Token 6	2	0	2	4
	Average P3	4,33	3,33	4,00	5,67
Participant 4	Token 1	2	4	6	6
	Token 2	6	6	2	6
	Token 3	6	0	6	4
	Token 4	6	6	6	6
	Token 5	6	0	6	6
	Token 6	2	6	2	6
	Average P4	4,67	3,67	4,67	5,67
Participant 5	Token 1	4	6	4	4
	Token 2	6	4	2	6
	Token 3	6	0	4	6
	Token 4	6	6	6	6
	Token 5	2	2	6	6
	Token 6	4	6	4	6
	Average P5	4,67	4,00	4,33	5,67
Participant 6	Token 1	6	6	6	6
	Token 2	4	4	6	6
	Token 3	2	0	4	4
	Token 4	6	6	6	6
	Token 5	2	0	6	6
	Token 6	2	2	6	6
	Average P6	3,67	3,00	5,67	5,67
Average all participants		4,28	3,33	4,72	5,78

Dans le cas des noms propres, il faut tout d'abord souligner que nous n'avons pas identifié une seule *erreur* dans les interprétations (c'est-à-dire un score de 0 sur notre grille d'évaluation : le candidat n'a été en mesure de reproduire correctement ni le prénom ni le nom de famille mentionnés) de la part d'aucun candidat. Seules de *bonnes réponses* (54%), des *omissions* (29%) et des *approximations* (17%) ont été constatées. En ce qui concerne les *bonnes réponses* (c'est-à-dire un score de 6 sur notre grille d'évaluation), dans 59% des cas l'interprète avait déjà entendu parler de l'individu en question et le connaissait (*noms totalement connus*), tandis que seulement dans 36% des cas il n'en avait jamais entendu parler (*noms totalement inconnus*). Dans les autres cas, c'est-à-dire les 5% restants, les interprètes ont déclaré avoir déjà entendu parler de l'individu, mais ne pas le connaître (*noms partiellement connus*). En ce qui concerne les *approximations* (un score de 4 sur notre grille d'évaluation), dans 67% des cas, les candidats ont dit ne pas connaître et n'avoir jamais entendu parler de la personne concernée (*noms totalement inconnus*). Dans les 33% des cas restants, l'interprète avait déjà entendu parler de l'individu en question et le connaissait (*noms totalement connus*). En ce qui concerne les *omissions* (un score de 2 sur notre grille d'évaluation), nous signalons que dans 81% des cas les candidats ont écrit n'avoir jamais entendu parler de la personne en question et donc implicitement de ne pas la connaître (*noms totalement inconnus*) ; dans seulement 19% des cas ils avaient entendu parler de cette personne et avaient des connaissances à son égard (*noms totalement connus*). Nous pouvons affirmer cela sur la base des réponses récoltées par le biais du formulaire portant sur le degré de familiarité, rempli par les candidats tout de suite après avoir passé l'expérience²².

Un angle d'approche intéressant est de comparer l'effet de la connaissance du nom sur les réponses données par les sujets. Comme le montre le graphique ci-dessous, le fait de connaître le prénom et le nom de famille des personnes mentionnées dans les différents passages semble conduire à plus de *bonnes réponses* de la part des interprètes.



²² Voir les annexes

6. RÉSULTATS

De par l'analyse de l'expérience que nous avons menée, nous pouvons déduire que lorsque le seul appui de l'interprétation est la mémoire, il existe des difficultés considérables au moment du rendu des chiffres et des noms propres du discours de départ. Pour ce qui est des noms propres, la moyenne (4,28) se situe aux alentours de 4, c'est-à-dire d'une version que selon notre échelle est "approximative". Pour ce qui est des chiffres, la moyenne totale obtenue a été la plus basse de toutes les moyennes récoltées (3,33), ce qui nous permet d'affirmer que la mémorisation des chiffres constitue un obstacle non négligeable.

Cependant, l'analyse des données indique que la prise de notes facilite une interprétation réussie quand il s'agit de restituer les noms propres et les chiffres du discours original. Dans le cas des chiffres nous pouvons même avancer que les notes sont une "garantie de réussite", ce que l'on peut voir en consultant la moyenne totale des points obtenus par les candidats (5,78) qui frise la perfection (6). Par contre, dans le cas des noms propres la prise de notes ne semble pas une panacée. Cela se reflète dans la moyenne totale (4,72), qui s'éloigne de la note parfaite (6).

C'est dans l'interprétation des chiffres avec et sans prise de notes que l'on trouve le contraste le plus marquant et que l'écart a été le plus large (3,33 vs. 5,78). Par contre, l'écart entre la catégorie de données noms propres a été beaucoup plus serré (4,28 vs. 4,72).

De façon plus générale, il semble possible d'affirmer que, en ce qui concerne les noms propres sans prise de notes, le background culturel de nos candidats a joué un rôle clé. En fait, sur les six noms propres choisis, deux appartenaient à la sphère sociopolitique francophone (*Laurent Fabius* et *Nicolas Hulot*)²³ et un à une personnalité mondialement connue (*Pape François*). Dans ces trois cas, nous avons enregistré très peu de difficultés. Il semblerait possible donc d'affirmer que cela est peut-être lié au fait que les candidats qui ont participé à l'expérience sont tous de langue maternelle française et donc confrontés quotidiennement à ces personnalités. Par contre, quand nous avons utilisé des noms propres qui s'éloignaient de la sphère sociopolitique francophone, nous avons identifié plus de difficultés. C'est le cas des noms propres *Caroline Lucas*, *Martin Kaiser* et *Pablo Saavedra* que les candidats ont eu tendance soit à omettre soit à prononcer de manière incorrecte.

En ce qui concerne la restitution des chiffres sans prise de notes, nous avons choisi des chiffres de différents ordres de grandeur²⁴ et dont les candidats n'avaient pas forcément entendu parler, étant donné qu'il s'agissait d'un sujet spécifique (la lutte contre la pollution et l'environnement). Dans notre analyse nous avons repéré plusieurs difficultés liées à un manque de familiarité avec le sujet et à l'ordre de grandeur. Il faut signaler que dans ce dernier cas certains interprètes ont rendu une approximation du chiffre attendu. Par exemple, dans le discours portant sur la *COP 21*, il y a un passage où on parle de 482 000 voitures équipées d'un dispositif pour

²³ Voir les textes des discours utilisés pour l'expérience.

²⁴ Voir les textes des discours utilisés pour l'expérience.

fausser les inspections. Dans ce cas, certains interprètes ont rendu une approximation en disant 400 000 voitures.

Pour ce qui est des noms propres restitués avec la prise de notes, nous avons remarqué que la principale difficulté était l'aspect phonétique, vu que le discours portait sur un fait divers survenu aux États-Unis. La plupart de noms propres choisis (*Syed Farook, Tashfeen Malik, Lavinia Johnson, Jerry Brown, James Comey*) n'appartenaient pas à des individus dont les interprètes avaient dû forcément entendre parler, ce qui explique peut-être que la stratégie la plus utilisée était l'omission (le candidat, soit par son choix soit par oubli, a omis les deux éléments) et l'approximation (le candidat a su rendre de manière correcte soit le nom de famille soit le prénom). Par rapport aux chiffres avec la prise de notes, le tableau final nous montre que la prise de notes se révèle un atout très efficace étant donné que même dans le cas des chiffres représentent un défi majeur, les notes ont permis d'assurer d'une façon presque totale un rendu correct des éléments en question.

7. DISCUSSION ET CONCLUSION

7.1 Discussion

La question de départ de ce travail était de savoir jusqu'à quel point la prise de notes constitue un atout pour une interprétation "consécutive courte" réussie, c'est-à-dire fidèle et complète par rapport au message original. Afin de mesurer la qualité de l'interprétation nous nous sommes basés sur deux catégories de données : les chiffres et les noms propres, dont la restitution a été évaluée par le biais d'une grille d'évaluation, construite en fonction des critères de *précision* et d'*exhaustivité*.

L'analyse des données récoltées suggère que la prise de notes constitue un élément facilitateur au moment du rendu du message de départ. Les candidats ont tous réalisé des interprétations plus complètes et fidèles en recourant à la prise de notes, et l'écart des scores obtenus entre les interprétations des chiffres sans et avec prise de notes est relativement marqué. Parmi les difficultés que nous avons pu repérer, nous pouvons signaler celles liées à l'effort mnésique nécessaire pour les chiffres, le respect de l'ordre de grandeur, ou la restitution du chiffre exact lorsqu'il s'agissait d'un chiffre dont l'ordre de grandeur était considérable. Ces entraves ont probablement été à la base des stratégies d'approximation et d'omission souvent adoptées par les personnes testées. Par ailleurs, dans le cas des noms propres, nous avons identifié des difficultés liées à la correcte prononciation de ceux qui s'éloignaient de la sphère sociopolitique francophone ou qui n'étaient pas des personnalités mondialement connues (*Pape François* et *Barack Obama*), et surtout s'il s'agissait de noms de racine non-occidentale (*Syed Farook* et *Tashfeen Malik*). Le manque de connaissances a été à la base des hésitations qui ont parfois mené à des omissions ou bien ont induit en erreur les sujets par rapport au genre de la personne en question.

7.1.1 Connaissances préalables

Il ne suffit pas de connaître plein de mots, techniques ou non, il faut aussi savoir et comprendre ce à quoi ils renvoient. S'il n'est pas possible de tout connaître, plus nous avons en nous-mêmes de connaissances que nous savons rappeler, – mobiliser –, mieux nous pourrons comprendre et donc interpréter.

Il y a en effet une différence fondamentale entre reconnaître ce que l'on sait déjà et comprendre quelque chose de nouveau. Plus les connaissances sont vastes, moins la compréhension nécessite d'effort, et plus elle est complète. Les connaissances par exemple jouent à plein dans le phénomène d'anticipation (Ouvrard 2013 : 88).

On peut considérer qu'un interprète a le devoir de travailler sur sa culture générale pour que celle-ci soit la plus vaste possible et d'essayer à la fois d'acquérir la connaissance la plus

exhaustive possible des cultures liées à ses langues de travail. Voilà pourquoi il doit veiller à être constamment au courant de l'actualité, mais aussi à connaître entre autres l'histoire des pays concernés par les langues de sa combinaison, ses écrivains, ses comédiens, sa cuisine, son système scolaire, ses régionalismes, ses fêtes nationales, et tout ce qui peut faire partie de la culture d'arrivée ou de départ. Essayer d'améliorer ces connaissances ne sera pourtant jamais assez, c'est pour cela qu'il est indispensable que l'interprète soit muni d'une grande curiosité et intérêt. En effet, nous avons pu constater par le biais de notre expérience que certaines erreurs commises aussi bien dans les noms propres que dans les chiffres auraient pu être évitées si les candidats avaient pu compter sur des connaissances préalables (voir le chapitre 5).

Ceci illustre à quel point il est important pour l'interprète de travailler constamment dans le but d'élargir sa culture générale ainsi que d'essayer de toujours préparer à l'avance le sujet à interpréter, afin de combler toutes les lacunes qu'il pourrait avoir et, de cette manière, minimiser le risque de tomber dans des pièges ou des malentendus. La préparation en amont reste d'autant plus nécessaire quand il s'agit d'un sujet technique où les connaissances linguistiques moyennes pourraient s'avérer insuffisantes pour surmonter les obstacles et rendre une prestation de qualité. L'interprète doit donc se servir de tous les moyens à sa disposition afin de récolter le plus d'informations possible liées au sujet en question. Selon l'analyse des résultats tirés de notre expérience, les connaissances préalables constituent une aide, surtout dans le cas d'une consécutive sans prise de notes.

7.1.2 Le cas des chiffres

Numbers are among the source speech elements that are particularly vulnerable to incompleteness and inaccuracy in an interpretation. [...] The fact that numbers are generally unpredictable precludes any opportunity for 'topdown' comprehension or anticipation, except when the figures concerned can be readily associated with a familiar schema (e.g. billions and not millions as the correct order of magnitude for estimates of world population). When knowledge of the context offers no such clue and the processing of numerals is entirely 'bottom-up', a possible source of help to the interpreter is to write down numbers on the notepad in consecutive interpreting (Mead 2015:286).

D'autres chercheurs confirment le fait que les chiffres sont une source déclencheuse de problèmes (voir par exemple Pinochi 2009 et Cheung 2009).

Dans le cas de notre expérience, en ce qui concerne les chiffres, il y a eu une nette différence entre la performance des candidats avec et sans prise de notes, ce qui est corroboré par les moyennes totales résultant de notre grille d'évaluation finale (3,33 vs 5,78). Par le biais de notre analyse, nous avons pu constater que les candidats ont parfois utilisé l'approximation lorsqu'il s'agissait de chiffres avec un ordre de grandeur considérable. Ceci reflète la difficulté à retenir de manière précise et complète des chiffres qui peuvent s'avérer plus complexes. Selon

notre échelle d'évaluation, ce choix a été "puni" avec une soustraction de deux points (quand cela ne dépassait pas la fourchette de $\pm 20\%$ du chiffre original) du nombre de points total qui était 6.

Par ailleurs, dans le cas spécifique du discours²⁵ portant sur le changement climatique (interprété en s'appuyant seulement sur la mémoire) dans le quatrième paragraphe on parle d'une augmentation du niveau des mers qui peut atteindre 70m. L'un de candidats a interprété ce passage en situant la montée de niveau des mers en 17cm. Au-delà des raisons qui l'ont induit en erreur (mauvaise compréhension, dû au fait qu'en anglais *seventeen* -/sɛvn'ti:n/- et *seventy* -/sɛvntɪ/- se ressemble ainsi que *centimetre* -/sɛntɪmi:tər/- et *meter* -/mi:tər/-), l'interprète aurait probablement pu éviter cette maladresse s'il avait pu compter sur des connaissances préalables, ce qui aurait sans doute été le cas dans une situation réelle (nous rappelons que nous n'avons fourni aucune information aux candidats avant de leur faire passer l'expérience). Dans le même discours, et le même paragraphe, un autre cas de figure mérite d'être signalé : le passage mentionnant que la fonte des calottes glaciaires peut déverser dans les océans 1,8 trillion de litres d'eau. Il s'agissait d'un ordre de grandeur très compliqué, ce qui a visiblement constitué une entrave pour cinq candidats sur six. Les candidats en question ont soit omis soit fourni une version incorrecte du chiffre.

Pour ce qui est du discours sur la fusillade de S. Bernardino (interprété avec la prise de notes), comme l'indique le tableau des résultats, la prestation des interprètes était presque parfaite (5,78 points sur un maximum de 6). Ceci démontre que la prise de notes s'avère un atout tout à fait efficace pour rendre les chiffres en consécutive. Il y a eu pourtant de petits glissements, comme par exemple dans le deuxième paragraphe qui explique la fusillade en question était la plus meurtrière en Californie après celle de 1984. Nous avons enregistré deux cas où les interprètes ont traduit par 1994 : nous pourrions attribuer ceci soit au fait qu'ils ont mal compris le chiffre (confusion entre deux numéros avec une phonétique très similaire : -/eɪtɪ/- et -/naɪntɪ/-), soit à une mauvaise prise de notes ou encore à une relecture fautive. Nous pouvons donc en déduire que les chiffres demeurent un défi d'envergure au moment de prendre des notes, comme affirmé par Seleskovitch (1975 : 127) qui souligne la difficulté de noter « un chiffre au milieu d'un raisonnement au moment où il est nécessaire de faire en même temps l'analyse du discours ».

7.1.3 Le cas des noms propres

Tout comme pour les chiffres, les noms propres « sont transposables d'une langue à l'autre mais, pour l'être effectivement en interprétation, ils doivent avoir été retenus » (Seleskovitch 1975 : 19). Lors de ce travail, nous avons déjà vu que ces deux catégories de données, en règle générale, ne font pas partie d'un raisonnement et donc ne nécessitent pas d'être analysées pour être appréhendées ; elles sont objet de savoir et par conséquent appartiennent à la mémoire verbale. Comme dans le cas des chiffres, pour être retenus

²⁵ Voir les textes des discours dans les annexes

mentalement, les noms propres exigent un effort mnésique important (*voir ibid*). Pour sa part, tel que nous l'avons écrit auparavant, Gillies (2005 : 120) abonde dans ce sens en affirmant que les noms propres « are not integral to the grammar of the sentence nor the causality of the ideas and are therefore very difficult to remember without notes. It is a good idea to note them immediately, interrupting whatever you are noting to note [...] the proper name [...] and then return to where you left off ».

Dans le cas de notre expérience, en ce qui concerne les noms propres, la différence de score entre les prestations sans et avec prise de notes a été très serrée (4,28 vs 4,72). C'est pourquoi nous avons décidé de procéder à une analyse d'ensemble qui incorpore les données récoltées dans les deux différentes modalités d'évaluation (avec et sans prise de notes). Les principaux obstacles ont été posés par les noms auxquels vraisemblablement, tel que nous avons déjà mis en exergue, les candidats n'étaient pas forcément familiarisés. Dans ce cas-là, nous avons repéré des omissions comme avec le ministre espagnol de l'environnement de l'époque *Pablo Saavedra* (nom officiel du poste en espagnol : *Secretario de Estado de Medio Ambiente*), qui a été omis par quatre candidats sur six. De même pour le chef des politiques internationales climatiques de *Greenpeace*, *Martin Kaiser*, qui a été aussi omis par le même nombre de candidats. Par ailleurs, dans ce dernier cas, les candidats qui ont restitué cet élément l'ont fait de manière imprécise, en utilisant ce que nous avons appelé dans ce travail une *approximation*.

En outre, il vaut la peine de signaler un cas qui est unique mais cependant très intéressant : dans le premier paragraphe du discours sur le *Changement climatique*, le premier nom propre est celui de *Caroline Lucas*, seule représentante du *parti écologiste* britannique dans la *Chambre des Communes*. Un des interprètes a traduit par *M. Lucas* au lieu de *Mme Lucas*. Au delà des raisons qui l'ont pu induire en erreur (mauvaise compréhension, prise de notes fautive/incomplète), il convient de noter que l'anglais, langue qui ne spécifie pas les genres (ni les articles ou les adjectifs qui reflètent les genres), ne donnent pas de pistes additionnelles qui puissent faciliter la tâche. Nous ajoutons aussi, comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises lors de ce travail, que des connaissances préalables auraient sans doute aidé à surmonter ces difficultés.

Une autre difficulté que nous avons pu détecter est liée à la prononciation incorrecte d'un/des composant(s) du nom propre, tel que ceux de certaines personnalités qui, comme nous avons déjà mentionné, n'appartiennent pas forcément à la réalité quotidienne d'un francophone. Nous pouvons citer les cas de *Lavinia Johnson*, qui apparaît dans le premier paragraphe du discours portant sur la fusillade de San Bernardino et qui à l'époque remplissait la fonction de directrice de l'organisation non lucrative en question. Nous avons repéré des erreurs similaires avec *Jerry Brown* et *James Comey*, respectivement gouverneur de la Californie et directeur du *FBI* (dans le troisième paragraphe du même discours). Dans cette situation, une bonne stratégie à appliquer pourrait être celle recommandée par Gillies (2005 : 121) : « [I]f you don't know a name,

note it phonetically and see if can work out how to say it properly in your target language later ». Ceci permet à l'interprète d'éviter des hésitations et d'économiser du temps et de l'énergie.

Même si, tout comme les chiffres, les noms propres sont transposables directement d'une langue à l'autre, ils présentent la particularité de pouvoir être remplacés par un autre terme général qui permet d'identifier la personne en question. Ce terme peut faire référence à la fonction remplie ou à des liens de parenté, comme nous l'indique l'exemple fourni par Seleskovitch (1975 :16) : « si l'on ne retrouve pas le nom de Monsieur Dupont [on peut utiliser] “le père d'Aline” ou “le Directeur” ». Cela va de concert avec ce que Gillies (2005 : 121) nous suggère de: « [...] substitute a generic like “the UK delegate” rather than mangling the name ».

Dans le cadre de l'expérience que nous avons conduite, nous avons constaté que plusieurs candidats ont mis en place cette stratégie, pour pouvoir s'en sortir de façon élégante là où, comme nous l'avions déjà écrit dans le chapitre six de ce travail (*Résultats*), les noms propres *Caroline Lucas*, *Martin Kaiser* et *Pablo Saavedra* représentaient des difficultés (pour le discours sur le *Changement climatique*, interprété sans notes). Là où ils n'étaient pas en mesure de retenir ces noms propres, ils ont utilisé des termes plus généraux (qui étaient inclus dans les discours originaux) tels que : “la représentante du parti écologiste au Royaume Uni”, “le Ministre espagnol de l'écologie” et “un responsable de Greenpeace”. De même, cette stratégie a été utilisée dans le cas du discours sur la fusillade de San Bernardino (avec prise de notes), où pour les noms propres *Syed Farook*, *Tashfeen Malik* et *James Comey* plusieurs candidats ont utilisé des termes généraux tels que : “Un citoyen né aux États Unis”, “sa femme” ou encore “un représentant de l'armée”. Selon notre analyse, cette stratégie, même si elle a été utilisée autant pour l'interprétation avec prise de notes que pour celle faite avec le seul appui de la mémoire, s'est avérée plus fréquente dans ce dernier cas (8 vs 12).

7.1.4 La prise de notes comme facilitateur

Au cours de ce travail, nous avons déjà vu plusieurs fois que la prise de notes représente un pilier indéniable pour l'interprétation consécutive. Il est vrai qu'il existe des légendes sur l'existence d'interprètes capables de mémoriser des discours extrêmement longs, pourtant le “commun des mortels” doit s'en servir pour fournir leur prestation. Auparavant, dans le chapitre dédié à la prise de notes, nous avons mis en relief que plusieurs auteurs s'accordent à dire qu'il existe un lien direct entre la prise de notes et le processus de mémorisation car elle jouerait un rôle clé dans l'analyse et la compréhension de l'information contenue dans le discours source. En effet, Meifang (2012 : 181) explique que :

On the interpretation occasions where note taking is adopted, note-taking actually participates in the process of encoding. [...] While an interpreter is taking notes, it is active analysis and integration of the information that helps the encoding of the information in the brain. Notes [...] actually reflect the internal intelligent mechanism of

comprehension. Therefore, the interaction among encoding, comprehension and note-taking proves that note-taking's role in encoding of memorizing process.

7.1.5 Stratégies

Le concept de stratégie a été introduit dans la discipline de la traduction par Hönig et Kussmaul (1982), qui ont défini les stratégies de traduction comme un processus qui permet de résoudre de manière optimale un problème de traduction. Les stratégies de traduction peuvent être définies comme des stratégies individuelles conscientes ou non, verbales ou non verbales, que les traducteurs utilisent pour faire face aux problèmes auxquels ils se heurtent en les adaptant selon le but spécifique, explique Hurtado (1999). Différents interprètes peuvent utiliser des stratégies différentes pour résoudre les mêmes problèmes, pourvu qu'elles s'avèrent efficaces. Le processus d'interprétation étant déjà très exigeant, il est nécessaire que l'interprète ait le bon réflexe pour surmonter des obstacles supplémentaires et pouvoir ainsi consacrer les ressources mentales à la tâche de l'interprétation. Parmi les stratégies les plus fréquentes dans la discipline on pourrait mentionner les suivantes : la *généralisation*, l'*omission*, le *bon sens*, la *synthétisation*, la *paraphrase* et le *recours à la mémoire*.²⁶

Par le biais de l'analyse des résultats récoltés avec notre expérience, nous avons pu constater que plusieurs candidats testés ont utilisé certaines des stratégies déjà mentionnées, telles que la *généralisation* (que nous avons appelé *approximation*) et l'*omission*. Même si dans ces cas-ci nous avons sanctionné cette approche avec une soustraction des points du score totale, nous reconnaissons que c'est la capacité à utiliser des macro-stratégies, qui détermine dans une large mesure la qualité de l'interprétation (voir Arumi Ribas 2012).

7.2 Conclusion

Vu que dans notre expérience nous nous sommes concentrés uniquement sur la restitution des chiffres et des noms propres, nous sommes conscients du fait que les données récoltées ne représentent pas un indicateur fiable de la profondeur de l'analyse logique du discours. Essayer de trouver une réponse à cette question dépasserait le but de notre expérience, pourtant, grâce à l'analyse réalisée sur notre expérience, nous sommes en mesure d'affirmer que, en ce qui concerne la restitution des chiffres et de noms propres, la prise de notes s'avère être un outil plus efficace au moment de rendre une interprétation fiable et complète.

²⁶ Pour la création de ce paragraphe nous nous sommes basés sur l'ouvrage de Arumi Ribas (2012).

8. BIBLIOGRAPHIE

- Allioni, S. (1997). *Elementi di grammatica per l'interpretazione consecutiva*. Trieste: Scuola superiore di lingue moderne per interpreti e traduttori.
- Andres, D. (2002). *Konsekutivdolmetschen und Notation*. Frankfurt am Main: Peter Lang Verlag.
- Andres, D. (2015). Consecutive interpreting. In Pöchhacker, F. (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies*, 84-87. London and New York: Routledge, Taylor and Francis Group.
- Arumì Ribas, M. (2012). Problem and Strategies in consecutive interpreting: A Pilot Study at Two Different Stages of Interpreter Training. In *Meta: journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 57(3). 812-835.
- Abuin Gonzalez, M. (2007). *El proceso de interpretación consecutiva. Un estudio del binomio problema/estrategia*. Granada: Editorial Comares.
- Bajo, M., Padilla, P. (2015). Memory. In Pöchhacker, F. (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies*, 252-254. London and New York: Routledge, Taylor and Francis Group.
- Baigorri-Jalón, J. (2004). *Interpreters at the United Nations: A History*. Salamanca: Ediciones Universidad de Salamanca.
- Baddeley, A. D. (1997). *Human memory – Theory and practice*. Hove, UK: Psychology Press Publishers.
- Baddeley, A. D. (1999). *Essentials of human memory*. Hove, UK: Psychology Press Publishers.
- Bosch March, C. (2012). *Técnicas de interpretación consecutiva: la toma de notas*. Granada: Editores Comares.
- Collados Aís, Á., García Becerra, O. (2015). Quality criteria. In Pöchhacker, F. (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies*, 337-338. London and New York: Routledge, Taylor and Francis Group.
- Cheung, A. K. F. (2009). Numbers in Simultaneous Interpreting: An experimental Study. *FORUM. Revue internationale d'interprétation et de traduction/International Journal of Interpretation and Translation*, 7(2). 61-88.
- Garzone, G., Santulli, F., & Damiani, D. (1990). *La "terza lingua", metodo di stesura degli appunti e traduzione consecutiva*. Milano: Cisalpino, Istituto editoriale universitario.
- Gile, D. (1991). Prise de notes et attention en début d'apprentissage de l'interprétation consécutive — une expérience — démonstration de sensibilisation. In *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 36(2-3). 431-439.
- Gile, D. (1991). A communication-Oriented Analysis of Quality in Nonliterary Translation and Interpretation. In *Translation: Theory and Practice. Tension and Interdependence*, M.L. Larson (Ed.), 188-200. Binghamton, NY: SUNY.
- Gile, D. (1995). *Basic concepts and Models for Interpreter and Translator training*.

Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

- Gile, D. (1995). Fidelity assessment in consecutive interpretation: An experiment. *Target* 7 (1), 151-164.
- Gile, D. (2001). Consecutive vs simultaneous: Which is more accurate? *Interpretation Studies*, 1, 8-20.
- Gile, D. (2005). Teaching conference interpreting: A contribution. In *Training for the New Millennium*, M. Tennent (Ed.), 127-151. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Gillies, A. (2005). *Note-Taking for consecutive interpreting-A short course*. Manchester: St. Jerome Publishing.
- Herbert, J. (1952). *Manuel de l'interprète*. Genève: Librairie de l'université Georg.
- Hönig, H. G., Kussmaul, P. (1982). *Strategie der Übersetzung*. Tübingen: G. Narr.
- Hurtado, A. (1999). Enseñar a traducir. Madrid: Edelsa.
- Iliescu Gheorghiu, C. (2001). *Introducción a la Interpretación*. Alicante: Universidad de Alicante.
- Jiménez Ivars, A. (1999). *La traducción a la vista: un análisis descriptivo*. Tesis doctoral sin publicar. Castellón: Universitat Jaume I.
- Jones, R. (2002). *Conference Interpreting Explained*. Manchester: St Jerome Press.
- Kremer, B. (2005). Réflexions d'un praticien sur une étape de la formation des interprètes de conférence : approche méthodologique et pédagogique. In *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 50(2). 785-794.
- Lasorsa, A. (1995). *Manuale di teoria della interpretazione consecutiva*. Padova: Piccin Editore.
- Lutz, S., Huitt, W. (2003). Information processing and memory: Theory and applications. *Educational Psychology Interactive*. Valdosta, GA: Valdosta State University. From <http://www.edpsycinteractive.org/papers/infoproc.pdf>
- Matyssek, H. (1989). *Handbuch der Notizentechnik für Dolmetscher*. Tübingen: Julius Groos Verlag.
- Meifang Z., (2012). The Study of Note-taking and Memory in Consecutive Interpretation. *Lecture Notes in Information Technology*, 16-17. 178-184.
- Moser-Mercer, B. (2008). Construct-ing quality. In Hansen, G., Chesterman, A., Gerzymisch-Arbogast, H. (Eds), *Efforts and Models in Interpreting and Translation Research: a tribute to Daniel Gile*, 143-156. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Ouvrard, G. (2013). L'interprétation consécutive officielle. *Traduire*, 229, 81-95.
- Pinochi, D. (2009). Simultaneous Interpretation of Numbers: Comparing German and English to Italian. *The Interpreters' Newsletter*, 14. 33-57.
- Pöchhacker, F. (2002). Researching interpreting quality: Models and methods. In Garzone. G., Viezzi M. (Eds), *Interpreting in the 21st century*, 95-106. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

- Pöchhacker, F. (2011). Consecutive interpreting. In Malmkjaer, K., Windel, K. (Eds), *The Oxford Handbook of Translation Studies*, 294-306. Oxford/New York: Oxford University press.
- Rozan, J. (1984). *La prise de notes en interprétation consécutive*. Genève: Librairie de l'Université Georg.
- Russel, D., Takeda, K. (2015). Consecutive interpreting. In Mikkelson, H., Jourdenais, R. (Eds), *The Routledge Handbook of Interpreting*, 96-111. New York: Routledge.
- Seleskovitch, D. (1975). *Langage, langues et mémoire*. Paris: Lettres modernes Minard.
- Seleskovitch, D., Lederer, M. (1989). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Paris: Didier Erudition.
- Seleskovitch, D., Lederer, M. (2002). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Paris: Didier Erudition.
- Setton, R., Dawrant, A. (2016). *Conference Interpreting. A Trainer's Guide*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Van Hoof, H. (1962). *Théorie et pratique de l'interprétation*. München: Max Hueber Verlag.
- Zimbardo, P. (1992). *Psychology and Life*. New York: Harper Collins.

9. ANNEXES



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION

INFORMED CONSENT

Dear participant,

You have been asked to take part in the research project described below. Its purpose will be explained to you on the day of the experiment. Should you have further questions the students Stefano Zeni and Veronica Rial will discuss them with you in detail.

Description of the project:

This experiment is part of a study attempting to explore the note-taking process during consecutive interpreting.

Risks or discomfort:

The experimental procedure is non-invasive and involves no health risk or hazard. While you carry out the experimental task your notes and your output will be recorded for a quantitative (not qualitative) analysis.

Confidentiality:

Your participation in this study is confidential within legal limits. The FTI will protect your privacy and the confidentiality of the data gathered in the course of this experiment. All records of your performance will be stored anonymously and destroyed after five years.

Voluntary participation and withdrawal:

Participation in this research is voluntary. You have the right to refuse to be in this study. If you decide to be in the study and change your mind, you have the right to drop out at any time.

Questions, rights and complaints:

If you have any questions about this research project, please contact stefanozeni@yahoo.it or veronicarial@hotmail.com

Consent statement:

By signing this document I consent to participating in this experiment under the aforementioned conditions. I certify that I am 18 years of age and that I have read and understood the consent form.

Signature of Participant

Typed/printed Name

Date

Informations participant :

Cabine :

Main : gaucher-ère – droitier-ère

Sexe : M - F

Âge :

Combinaison linguistique FTI :

Autres langues parlées :

1) _____

Années d'exposition :

Années d'acquisition formelle :

2) _____

Années d'exposition :

Années d'acquisition formelle :

3) _____

Années d'exposition :

Années d'acquisition formelle :

DISCOURS UTILISES LORS DE L'EXPERIENCE

CLIMATE CHANGE

It is almost universally accepted that human activities are creating climate change at a rate hitherto unseen. The British green party MP **Caroline Lucas**, the party's only member in the commons, demanded action to reduce the change. Speaking at the UN in New York, His holiness **Pope Francis** urged countries to reach an agreement, this is the run-up to the COP 21 meeting in Paris, hosted by French environment minister **Laurent Fabius**.

The objective is to limit global temperature rise, using pre industrial levels, that is to say the beginning of the **1700s**, as a benchmark. Legislation has been put into place to curb the change, however the system is not infallible, as seen with the recent emissions scandal where **482,000** vehicles were fitted with a device designed to fool inspections. The onus to change will be on countries such as China, with annual emissions totalling **10,540,000** kilotons of carbon.

The organising committee of the UN climate change conference in Paris, headed by **Nicolas Hulot**, has now declared that a "historic" deal has been agreed upon. **Pablo Saavedra** the Spanish environment minister lauded the work of the conference, since this is the first step on the road to successive binding agreements. However **Martin Kaiser**, head of international climate politics at Greenpeace, expressed disappointment with the scope of the deal.

The consequences of failure are considerable, both environmentally and economically. In California, for example, global warming could cause the extinction of **82%** of freshwater fish. Melting ice caps could spill **1.8 trillion** litres of water into the oceans, potentially destabilising tidal patterns and raising sea levels by up to **70** metres in a "worst case" scenario. We all hope that the human race can alter its habits, to protect our only planet.

SAN BERNARDINO'S MASS SHOOTING

Last week saw another mass shooting in the USA. The attackers were the couple, **Syed Farook** an American born Muslim and his wife **Tashfeen Malik**.

This tragic event took place in San Bernardino, California, during a group-training event in a rented function room in a facility, directed by **Lavinia Johnson**. The facility, a government funded not for profit organisation, provides services and programs to people with developmental disabilities.

The attackers had previously planned attacks together online, but had never carried anything out in "real life". They fired **75** bullets killing **14** people. Their preparation involved, in addition to the planning of the attack itself, wearing ski masks and black tactical gear. Once they burst into the conference room they opened fire on the participants. This is the second – deadliest shooting in California, after another massacre, which took place in **1984**.

Speaking after the attack, **Jerry Brown**, Governor of California, expressed condolences for the families of the victims, whilst **Barack Obama** US President, denounced the current legislation on gun control as weak and insufficient, and called once again for congress to act. FBI director **James Comey** has stated that the attackers were of American origin and were "home-grown" raising fears that similar attacks could be carried out by Americans.

This is the latest shooting in a country with the highest rate of gun ownership in the world. In recent years gun control laws have tightened, however the number of attacks remains alarmingly high. According to government sources in the last **10** years firearms have taken the lives of **346,681** people in the United States, that is **31,516** per year.

QUESTIONNAIRE SUR LES CONNAISSANCES PREALABLES DES CANDIDATS

Avant de passer l'expérience, connaissiez vous/aviez vous déjà entendu parler de ces personnalités ? (Veuillez indiquer, à côté du nom, le numéro correspondant à votre réponse).

Caroline Lucas

Pape François

Laurent Fabius

Nicolas Hulot

Pablo Saavedra

Martin Kaiser

Syed Farook

Tashfeen Malik

Lavinia Johnson

Jerry Brown

Barack Obama

James Comey

1. Non, pas du tout
2. Déjà entendu, mais je n'en sais pas plus sur cette personne
3. Entendu et connu (j'étais au courant de son existence et de la fonction qu'elle remplit/son activité)

ANALYSE DES DONNEES

Légende:

Bonne réponse
Approximation
Omission
Erreur

Cette légende se base sur ce qui a été expliqué dans la section 4.6. *Stratégies appliquées lors de l'analyse des données.*

CANDIDAT N°1	
ORIGINAL (MEMOIRE)	INTERPRETATION
Caroline Lucas	Omission
Pope Francis	Pape François
Laurent Fabius	Laurent Fabius
years 1700s	les années 1700
482,000 vehicles	400000 voitures
10,540,000 kilotons	10 millions des tonnes
Nicolas Hulot	Nicolas Hulot
Pablo Saavedra	Omission
Martin Kaiser	Omission
82% of freshwater	plus de 70%
1,8 trillion	Omission
70 m	70 m
ORIGINAL (PRISE DE NOTES)	INTERPRETATION
Syed Farook	Syed Farook
Tashfeen Malik	Tashfeen Malik
Lavinia Johnson	Lavinia Johnson
75 bullets	75
14 people	14
year 1984	1984
Jerry Brown	Jamy Brown
Barack Obama	Barack Obama
James Comey	James Comey
10 years	10
346,681 people	346,681
31,516 per year	31,516

CANDIDAT N°2	
ORIGINAL (MEMOIRE)	INTERPRETATION
Caroline Lucas	Omission
Pope Francis	Pape François
Laurent Fabius	Laurent Fabius
years 1700s	Omission
482,000 vehicles	des centaines de milliers de voitures
10,540,000 kilotons	des milliards des tonnes
Nicolas Hulot	Nicolas Hulot
Pablo Saavedra	Omission
Martin Kaiser	M. Kaiser
82% of freshwater	plus de 80%
1,8 trillion	Omission
70 m	70 m
ORIGINAL (PRISE DE NOTES)	INTERPRETATION
Syed Farook	M. Farook
Tashfeen Malik	Omission
Lavinia Johnson	Mme Johnson
75 bullets	75
14 people	14
year 1984	1984
Jerry Brown	Jerry Brown
Barack Obama	Barack Obama
James Comey	Omission
10 years	10
346,681 people	346,681
31,516 per year	31,516

CANDIDAT N°3	
ORIGINAL (MEMOIRE)	INTERPRETATION
Caroline Lucas	Omission
Pope Francis	le Pape
Laurent Fabius	Laurent Fabius
years 1700s	Omission
482,000 vehicles	482000 voitures
10,540,000 kilotons	plus de 10 millions de tonnes
Nicolas Hulot	Nicolas Hulot
Pablo Saavedra	Pablo Saavedra
Martin Kaiser	Omission
82% of freshwater	82%
1,8 trillion	1,8 trillion
70 m	17 cm
ORIGINAL (PRISE DE NOTES)	INTERPRETATION
Syed Farook	Omission
Tashfeen Malik	Omission
Lavinia Johnson	Lavinia Johnson
75 bullets	75
14 people	14
year 1984	1984
Jerry Brown	Jerry Brown
Barack Obama	Barack Obama
James Comey	Omission
10 years	10
346,681 people	346,681
31,516 per year	31,500

CANDIDAT N°4	
ORIGINAL (MEMOIRE)	INTERPRETATION
Caroline Lucas	Omission
Pope Francis	Pape François
Laurent Fabius	Laurent Fabius
years 1700s	l'année 1780
482,000 vehicles	482000 voitures
10,540,000 kilotons	plus de 10 millions de tonnes
Nicolas Hulot	Nicolas Hulot
Pablo Saavedra	Pablo Saavedra
Martin Kaiser	Omission
82% of freshwater	82%
1,8 trillion	des billions
70 m	70 m
ORIGINAL (PRISE DE NOTES)	INTERPRETATION
Syed Farook	Syed Farook
Tashfeen Malik	Omission
Lavinia Johnson	Lavinia Johnson
75 bullets	75
14 people	14
year 1984	1994
Jerry Brown	Jerry Brown
Barack Obama	Barack Obama
James Comey	Omission
10 years	10
346,681 people	346,681
31,516 per year	31,516

CANDIDAT N°5	
ORIGINAL (MEMOIRE)	INTERPRETATION
Caroline Lucas	M. Lucas
Pope Francis	Pape François
Laurent Fabius	Laurent Fabius
years 1700s	les années 1700
482,000 vehicles	500000 voitures
10,540,000 kilotons	1,5 millions de tonnes
Nicolas Hulot	Nicolas Hulot
Pablo Saavedra	Omission
Martin Kaiser	M. Kaiser
82% of freshwater	82%
1,8 trillion	Omission
70 m	70 m
ORIGINAL (PRISE DE NOTES)	INTERPRETATION
Syed Farook	M. Farook
Tashfeen Malik	Omission
Lavinia Johnson	Linia Johnson
75 bullets	77
14 people	14
year 1984	1984
Jerry Brown	Jerry Brown
Barack Obama	Barack Obama
James Comey	James Conry
10 years	10
346,681 people	346,681
31,516 per year	31,516

CANDIDAT N°6	
ORIGINAL (MEMOIRE)	INTERPRETATION
Caroline Lucas	Caroline Lucas
Pope Francis	le Pape
Laurent Fabius	Omission
years 1700s	les années 1700
482,000 vehicles	500000 voitures
10,540,000 kilotons	de dizaines de millions de tonnes
Nicolas Hulot	Nicolas Hulot
Pablo Saavedra	Omission
Martin Kaiser	Omission
82% of freshwater	82%
1,8 trillion	des trillions de milliards
70 m	Omission
ORIGINAL (PRISE DE NOTES)	INTERPRETATION
Syed Farook	Syed Farook
Tashfeen Malik	Tashfeen Malik
Lavinia Johnson	Levania Johnson
75 bullets	75
14 people	14
year 1984	1994
Jerry Brown	Jerry Brown
Barack Obama	Barack Obama
James Comey	James Comey
10 years	10
346,681 people	346,681
31,516 per year	31,516

